



**L'évaluation de la stratégie d'implication de Solsoc au sein
des espaces de concertation de la société civile
pour mener son plaidoyer politique**

Mai 2026

Table des matières

INTRODUCTION	- 4 -
CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	- 4 -
DEMANDE DE SOLSOC	- 4 -
PROPOSITION DE WEKKI 31.....	- 6 -
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	- 8 -
LA PERTINENCE DU TRAVAIL EN PLATEFORMES POUR SOLSOC.....	- 9 -
INTRODUCTION	- 9 -
PERCEPTIONS DU TRAVAIL EN PLATEFORME FORMULÉES PAR SOLSOC	- 11 -
PERCEPTIONS DES MEMBRES DES PLATEFORMES CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS DE SOLSOC	- 12 -
PERCEPTIONS DES MEMBRES DES PLATEFORMES QUANT À LA QUALITÉ DE L'ENGAGEMENT DE SOLSOC	- 12 -
PERCEPTIONS DES MEMBRES DU PARTI SOCIALISTE DU TRAVAIL EN PLATEFORMES DE SOLSOC.....	- 13 -
LE TRAVAIL EN PLATEFORMES : DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS	- 14 -
QUE RETENIR ?	- 16 -
ÉLÉMENTS DE PERSPECTIVE	- 17 -
IMPLICATIONS DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX DANS LE TRAVAIL DE PLAIDOYER DE SOLSOC	- 17 -
PERCEPTIONS DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	- 18 -
PERCEPTION DES MEMBRES DES PLATEFORMES	- 20 -
PERCEPTION DES RESPONSABLES DU PARTI SOCIALISTE	- 20 -
QUE RETENIR ?	- 20 -
ATELIER - QUELLE ÉVOLUTION POUR LE TRAVAIL DE PLAIDOYER EN PLATEFORMES ?	- 21 -
POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS INITIALES	- 24 -
RECOMMANDATIONS.....	- 26 -
S'ENGAGER DANS UN PLAIDOYER DE PROCESSUS	- 26 -
SOIGNER SES RELATIONS AVEC LE PARTI SOCIALISTE	- 27 -
CHOISIR C'EST RENONCER	- 28 -
RENFORCER LE PARTENARIAT INTERNATIONAL.....	- 28 -
ANNEXE 1 : GUIDES D'ENTRETIEN	- 30 -
ANNEXE 2 : PERSONNES RENCONTRÉES DANS LE CADRE DE LA MISSION	- 38 -
ANNEXE 3 : EXTRAITS DES ENTRETIENS AVEC LES INTERLOCUTEUR.RICES RENCONTRE.ES.....	- 40 -

ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	- 40 -
CONTEXTE ET QUALITE DU PARTENARIAT AVEC SOLSOC	- 40 -
MODALITES DE LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX AU PLAIDOYER DE SOLSOC	- 41 -
QUALITES DU PLAIDOYER DE SOLSOC	- 43 -
IMPACTS DU PLAIDOYER	- 43 -
CONSEILS ET PERSPECTIVES.....	- 44 -
ENTRETIENS AVEC LES MEMBRES DE SOLSOC	- 45 -
PERTINENCE DES PLATEFORMES	- 45 -
POINTS FORTS DU PLAIDOYER DE SOLSOC	- 46 -
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	- 46 -
RECOMMANDATIONS - PERSPECTIVES.....	- 47 -
ENTRETIENS AVEC LES MEMBRES DES PLATEFORMES	- 48 -
ENGAGEMENT DE SOLSOC	- 48 -
CONTRIBUTIONS DE SOLSOC.....	- 50 -
AVANTAGES DE TRAVAILLER EN PLATEFORMES	- 51 -
RECOMMANDATIONS.....	- 52 -
ENTRETIENS AVEC LES MANDATAIRES SOCIALISTES.....	- 54 -
CARACTERISTIQUES DES RELATIONS AVEC SOLSOC.....	- 54 -
QUALITE DU TRAVAIL DE SOLSOC	- 54 -
L'ARTICULATION AVEC LE TRAVAIL DES PLATEFORMES DE LA SOCIETE CIVILE	- 56 -
RECOMMANDATIONS	- 57 -

Introduction

Contexte de l'évaluation

Les sociétés occidentales sont traversées actuellement par des courants politiques tendant à instaurer des régimes illibéraux, se traduisant notamment par une guerre culturelle, qui remettent en cause les corps intermédiaires que sont notamment les associations dans leur identité et dans leur capacité à intervenir dans les processus décisionnels.

Ces tendances, combinées avec la perspective de restrictions budgétaires importantes, conditionnent l'engagement des sociétés civiles à s'engager dans un travail politique. Notamment, le secteur de la solidarité internationale est remis en cause, non seulement en Belgique mais aussi dans de nombreux pays occidentaux, par des acteurs politiques prônant un repli sur soi, un rétrécissement des espaces d'expression citoyenne, un abandon des valeurs humanistes et une relativisation des engagements internationaux auxquels la plupart des pays ont souscrits.

Comme dans de nombreux pays, en Belgique, les responsables politiques réduisent de façon drastique les budgets publics alloués à la solidarité et notamment la solidarité internationale.

Ce contexte particulier a déjà une incidence non négligeable sur l'organisation du secteur associatif dans son ambition à renforcer les initiatives de solidarité, introduire de nouvelles normes sociales ambitieuses et changer des situations réglementaires ou législatives par des actions de plaidoyer.

Demande de Solsoc

Afin de « Renforcer le travail décent pour une transition juste, équitable, solidaire et inclusive par la création d'emplois, la garantie des droits au travail et la protection sociale et la promotion du dialogue social », l'ONG de coopération Solsoc, s'est engagée, pour la période 2022-2026, aux côtés de deux autres partenaires dans un programme de coopération cofinancé par la Coopération belge, tout en s'inscrivant dans un Cadre stratégique commun regroupant 9 partenaires défendant l'agenda du Travail décent, celui-ci s'articulant autour des 4 piliers de l'OIT que sont la création d'emplois décents, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

Parallèlement à des soutiens directs à des partenaires en Afrique, en Amérique latine et au Moyen Orient, Solsoc relaie leurs préoccupations et, prenant appui notamment sur ces dernières, entreprend des actions de plaidoyers en Belgique, en Europe et au plan international afin de contribuer à l'évolution, en lien avec ses valeurs et ses ambitions, du contexte politique et réglementaire lié à la promotion du « Travail décent ».

Au départ de la Belgique, Solsoc vise, à travers son Objectif spécifique n° 9, deux objectifs en lien avec la promotion de l'Agenda pour le travail décent -ATD : la

mobilisation du public de première ligne de l'action commune socialiste, d'une part et une incidence politique plus globale, d'autre part. Un accent est spécifiquement mis sur les groupes vulnérables, l'égalité de genres et des relations mondiales justes et équilibrées.

Dans ce contexte, Solsoc souhaite évaluer la pertinence de l'une des stratégies de plaidoyer mises en œuvre en Belgique pour atteindre son OS9, à savoir son engagement dans 8 réseaux ou plateformes et 20 espaces de travail de la société civile belge et européenne.

Une première réunion de cadrage de l'évaluation réunissant des membres de la cellule « plaidoyer » de Solsoc et le consultant a concentré la démarche sur les résultats R7, spécialement, et R5, de façon secondaire. Ont été laissées de côté aussi les actions de sensibilisation des autres acteurs de l'Action commune socialiste pour se focaliser sur le plaidoyer envers les responsables et mandataires socialistes. On a mentionné l'articulation possible entre les R7 et R5 dans une stratégie coordonnée de plaidoyer visant l'ensemble des responsables politiques et pas seulement les mandataires socialistes.¹

Les engagements de Solsoc dans les réseaux et plateformes visent notamment à échanger des informations et entamer des champs d'action collectifs pour relayer la position de ses partenaires internationaux, directement ou indirectement. La finalité de ces engagements est de renforcer le travail d'incidence politique de la société civile organisée sur la thématique de l'ATD. Indirectement, ces engagements doivent également contribuer à renforcer l'engagement des mandataires socialistes vis-à-vis de l'ATD, les processus de démocratisation, le respect du droit international et des droits humains et la citoyenneté mondiale et solidaire.

L'évaluation de l'engagement de Solsoc dans ces espaces de travail collectif a notamment dû rencontrer les questions suivantes :

- Quelle est la plus-value apportée par Solsoc ;
- Les engagements de Solsoc contribuent-ils à l'atteinte des résultats visés ;
- Les contributions des partenaires internationaux de Solsoc sont-elles suffisamment valorisées et comment éventuellement les améliorer ;
- Les choix des espaces collectifs sont-ils pertinents et faut-il ajuster ces engagements à l'avenir en retirant et/ou en ajoutant.

Solsoc, au-delà de la désignation d'un Comité de pilotage de l'évaluation qui en a assuré son orientation, son appui et ses ajustements, a souhaité s'engager dans

¹ R7

Des réseaux, plateformes, alliances et coalitions aux niveaux national et international de la société civile voient leur travail d'incidence politique renforcé par Solsoc et ses partenaires internationaux afin de promouvoir et défendre l'Agenda pour le Travail Décent, en gardant une attention spécifique sur les questions de genre, de décolonisation, de laïcité et de transition juste.

R5

Les mandataires socialistes francophones à tous les niveaux de pouvoir plaident davantage pour le respect de l'Agenda du travail décent, du droit international, des droits humains et des processus de démocratisation, et encouragent la prise en compte des questions de genre et la protection de l'environnement dans les politiques de développement et les affaires extérieures, en faisant appel à Solsoc et aux sociétés civiles des pays d'intervention du programme.

cette évaluation en y associant son équipe à travers une démarche participative active devant se traduire par une méthodologie appropriée.

Proposition de wekki 3i

La démarche proposée a reposé sur un dialogue régulier avec l'équipe qui assurerait le pilotage de l'étude.

La démarche proposée s'est déroulée en 5 étapes.

Elle a alterné les rencontres individuelles et collectives des acteur.trices impliquées dans les démarches de plaidoyer de Solsoc.

Globalement, la méthodologie adoptée a reposé sur l'émergence d'une intelligence collective au départ de rencontres menées avec ces acteur.rices. Dans une démarche itérative, chaque avancée dans l'analyse a été validée par des recoupements avec les autres sources d'information.

Le processus de plaidoyer est un processus impliquant divers facteurs qui ne peuvent être évalués que quantitativement. Leur compréhension doit s'appuyer sur l'expérience des acteur.rices au sein de dynamiques sociales complexes et non linéaires. Dans des contextes nécessairement mouvants, il est opportun de prendre en compte l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer une stratégie.

Étape 1 - Prise de connaissance des éléments du travail de plaidoyer de Solsoc en lien avec ses engagements dans les espaces d'action collective :

1° Une première réunion préparatoire s'est tenue le 4 décembre.

2° Une seconde réunion a visé à récolter l'ensemble des documents disponibles relatifs à l'engagement de Solsoc dans les espaces d'action collective tels que repris dans le point 5.2 de l'appel d'offre auxquels ont été ajouté des échanges de mails ou comptes-rendus de rencontres réalisés dans le cadre d'aménagement de positions ou livrables auxquels Solsoc prend part, les publications, publiques et destinées à des publics cibles détaillés sous OS9 et R5 et R7 de Solsoc présentant des positionnements relatifs à l'ATD, ainsi que des comptes-rendus de rencontres formelles et informelles avec les partenaires durant lesquelles des points relatifs à la prise en compte de leurs points de vue sur l'ATD sont évoqués. Cette réunion s'est tenue le 12 décembre.

L'analyse des documents a permis d'identifier les points qui ont contribué à la formalisation de positionnements sur l'ATD et aux avancées enregistrées dans ce domaine avec un accent particulier sur la prise en compte des contributions des partenaires et l'utilisation qui en a été faite.

3° Un rapport de démarrage a été transmis et présenté par l'évaluateur à Solsoc le 20 janvier. Outre une synthèse des points significatifs en regard des objectifs de l'évaluation, il a présenté des hypothèses de travail qui ont fait

l'objet d'une validation lors de la collecte d'informations auprès des acteur.rices. qui ont été rencontré.es dans l'étape ultérieure. Solsoc a transmis à cette occasion la liste des 8 partenaires internationaux avec lesquels elle collabore sur des dossiers de plaidoyer ainsi que la liste des membres des plateformes qu'elle estimait pouvoir éclairer la démarche d'évaluation.

Étape 2 - Rencontres avec les acteur.rices impliqués et croisement des informations recueillies

L'objectif a été, au départ de guides d'entretien semi-directifs, spécifiques à chaque catégorie d'acteur.rices (guides repris en annexe 1), de valider et d'approfondir les constats établis au départ de l'analyse des documents remis par Solsoc et complétés par la première rencontre avec les responsables de plaidoyer de Solsoc.

Suivant leur position dans le processus de plaidoyer, les acteur.rices ont été amené.es à confirmer les constats, à les nuancer et formuler des suggestions pour améliorer le processus global et leurs contributions respectives, en centrant le questionnement sur l'implication de Solsoc dans les plateformes, mais pas uniquement, étant donné que le plaidoyer est un processus enchaînant plusieurs étapes interdépendantes.

De façon chronologique ont été rencontré.es (listes des acteur.rices rencontrées en annexe 2) :

1° 8 partenaires internationaux de Solsoc : premiers acteur.rices au départ desquel.les à la fois la thématique générale et les enjeux spécifiques sont identifiés.

2° 4 responsables de plaidoyer de Solsoc impliqués (ou ayant été impliqué.es) dans les plateformes de la société civile.

3° 13 responsables et/ou autres membres des plateformes auxquelles Solsoc participent.

4° 7 mandataires ou assistant.es politiques interlocuteur.rices de Solsoc sur l'ATD.

Une analyse des informations recueillies a été effectuée en les croisant afin d'identifier les points de convergences et de divergences tant au plan global que par plateforme.

Étape 3 - Atelier de travail

Un atelier de travail a été organisé avec les permanent.es de Solsoc impliqués dans les processus de plaidoyer.

- On y a présenté et mis en débat une version synthétique des conclusions des analyses conduites au terme des rencontres avec les divers acteurs ;
- En rapport avec l'investissement de Solsoc dans les plateformes, on y a formulé et mis en débat des hypothèses pour renforcer l'efficacité du travail politique de l'association, en lien avec ses partenaires internationaux ;
- On a interrogé collectivement l'équipe de Solsoc sur les priorités éventuelles à arrêter quant au choix des plateformes dans lesquelles intervenir à l'avenir.

Étape 4 - Rédaction d'un premier draft du rapport et restitution

Au départ de tous les éléments collectés et des analyses et des réflexions internes qu'elles ont suscitées, la rédaction de la première version du rapport a été effectuée en se reportant aux exigences formulées au point 7.1.3 de l'Appel.

Étape 5 - Aménagements et remise du rapport final

A la suite de la restitution du projet de rapport, des clarifications, des nuances et des compléments ont été apportés au premier draft du rapport. Le rapport dans sa version finale aura été remis au format électronique à Solsoc.

Remarques préliminaires

On a concentré l'analyse non pas sur les démarches personnelles développées par le/la représentant.e de Solsoc dans les plateformes mais bien sur l'engagement institutionnel de l'association dans les différentes plateformes. Les points d'attention dans les entretiens et l'analyse des documents remis par Solsoc n'ont pas cherché à questionner la démarche singulière des membres de l'association dans ces espaces mais à dégager les attitudes pratiques et engagements communs aux diverses implications en tenant compte de l'investissement quantitatif différencié des membres du département « politique et mobilisation » dans les plateformes.

Les documents relatifs aux travaux des diverses plateformes, à savoir les compte-rendus des réunions, les notes produites, les réactions suscitées, ... n'ont pas permis, malgré la mise à disposition de plusieurs centaines de documents, de tirer des conclusions claires et précises concernant les questions posées par Solsoc dans le cadre de cette évaluation. Les comptes-rendus n'étaient pas nécessairement complets et la grande majorité d'entre eux ne spécifiaient pas quels étaient les membres qui intervenaient ou réalisaient telle ou telle démarche ou production de document. Ces informations ont été collectées lors des entretiens.

Ajoutons à cela que le travail en plateforme est une démarche collective à laquelle participe l'ensemble des participant.es et que, dans ce cadre, il n'est ni possible ni judicieux d'identifier spécifiquement les contributions des un.es et des autres. Une contribution ponctuelle peut être tout aussi déterminante et stratégique qu'une contribution plus régulière et conséquente. Par ailleurs, rétrospectivement, il est souvent très difficile d'identifier qui et à quelle occasion, une proposition a été formulée et comment elle a été traduite dans l'agenda de travail de la plateforme.

Les contributions à l'analyse des points relevant de l'évaluation seront présentées soit sous forme d'extraits bruts d'entretiens soit sous forme de synthèses transversales des entretiens réalisés. Les deux présentations s'appuieront sur des extraits exhaustifs des entretiens qui seront consultables dans l'annexe 3.

Comme le précise les deux résultats de l'OS9 du programme de Solsoc auxquels se réfère cette évaluation, il faut entendre la promotion de l'Agenda du travail décent dans une acceptation large incluant les conditions d'implémentation du travail décent comme le respect « du droit international, des droits humains et des processus de démocratisation, et encouragent la prise en compte des questions de genre et la protection de l'environnement ».

Il est à signaler que wekki 3i n'a confié durant toute la démarche d'évaluation aucun documents transmis par Solsoc ni aucun autre document de travail à une quelconque intelligence artificielle.

La pertinence du travail en plateformes pour Solsoc

Introduction

Pour mener à bien ses engagements en matière de changements structurels sur l'Agenda du travail décent, Solsoc mobilise 5 membres de son personnel qui totalisent l'équivalent de 1,8 temps plein dont approximativement 50% sont consacrés au travail en plateformes.

Les mandats de Solsoc s'étendent dans 8 réseaux ou plateformes et 20 espaces de travail pour l'atteinte des objectifs de mobilisation citoyenne et politique.

Organisation / plateforme	Instances espace de travail
ABP	National coalition for Palestine
ACH'ACT (organisation)	Membre
ACODEV	AG/ CA

	GT genre
CNCD	AG
	CA
	Commission Politique
	Plateforme Amérique Latine - Caraïbes
	Plateforme Afrique Centrale
	PF Moyen Orient / GT advocacy
	PF Commerce
	le GT « accountability »
EURAC	AG
OIDHACO	CA/AG
PF ACNG Travail Décent / CSC Travail Décent	Groupe plaidoyer
	GT Protection sociale
	Dialogue belge USP
	GT cellule MASMUT
	GT Transition juste
SOLIDAR	Working group : Palestine/
	Transition juste /ALM etc.

En concertation avec Solsoc, 4 mandats ont fait l'objet d'un examen approfondi : le CNCD 11 11 11 et 8 espaces de travail, les plateformes de travail et de concertation des ACNG et du CSC « Travail décent » et leurs 5 espaces de travail, Eurac et OIDHACO.

Chaque plateforme est de nature différenciée. Les unes sont concentrées sur des thématiques, comme les enjeux de commerce, de travail décent, d'autres sont centrées sur les enjeux propres à des espaces géographiques distincts, comme le Moyen-Orient, l'Afrique centrale, la Colombie, l'Amérique latine et enfin deux espaces traitent d'enjeux plus globaux, qui croisent par ailleurs aussi des enjeux thématiques ou géographiques, c'est le cas des Commission politique, de l'Organe d'Administration et de l'Assemblée générale du CNCD.

Au sein des plateformes de la société civile, plusieurs vecteurs de plus-value peuvent être recherchés, l'implication dans chaque plateforme pouvant combiner plusieurs de ces vecteurs.

Les principaux vecteurs de plus-values du travail en plateforme pour le plaidoyer politique sont

- ❑ L'échange d'informations stratégiques sur les thématiques (positions de partenaires internationaux, contexte, positions des acteurs, agenda des décideurs, ...);

- ❑ L'élaboration commune de positions avec l'opportunité d'infléchir la position commune en y intégrant des points de son propre plaidoyer et réciproquement, intégrer dans son propre plaidoyer des éléments qui auraient été négligés ;
- ❑ L'accès à des décideurs qui ne figurent pas dans le réseau des uns ou des autres, ou qui ne sont pas été sollicités par manque de moyens ;
- ❑ Le renforcement qualitatif et quantitatif d'un rapport de force favorable à ses propres positions tant directement envers ses propres cibles de plaidoyer qu'indirectement envers des décideurs plus périphériques ou inaccessibles ;
- ❑ Le bénéfice de moyens financiers mutualisés afin de multiplier les démarches de plaidoyer ;
- ❑ Le renforcement des aptitudes en matière de plaidoyer des participants par des pratiques et leur évaluation collectives ;
- ❑ 7 autres ...

Perceptions du travail en plateforme formulées par Solsoc

Deux extraits d'entretien avec deux membres de l'équipe « politique et mobilisation » de Solsoc résument assez bien la vision commune de l'association du travail en plateforme :

« Ça renforce clairement le travail de Solsoc sur certaines plateformes peut être plus que d'autres, mais là on pourra peut-être creuser. Ça renforce parce qu'il y a de l'échange d'informations et d'expertises, des analyses partagées qui nous font évoluer. Ça renforce dans l'autre sens quand on arrive à y apporter aussi des infos et de l'expertise, de l'analyse. Donc c'est un peu du renforcement mutuel et ça vient en support dans le sens où comme notre cible privilégiée reste les mandataires et conseillers membres du Parti socialiste à différents niveaux, et ça vient en support pour toucher plus largement d'autres mandataires. Donc on aurait du mal à le faire, en tous cas pour le moment, à le faire en direct. Et donc on considère que c'est une manière de toucher une frange plus large de la classe politique belge. Tout en apportant notre contribution et en essayant que notre vision soit aussi prise en compte. »

« Le plaidoyer via les plateformes c'est un peu la seule manière efficace de travailler et je travaillerai plus sur l'efficacité des plateformes que sur un plaidoyer indépendant. Moi je trouve que le travail en plateforme doit être à 80 % du travail de plaidoyer. »

Cette vision devra être confirmée tant par les membres des plateformes auxquelles participe Solsoc que par les interlocuteur.rices de Solsoc au plan politique.

Perceptions des membres des plateformes concernant les contributions de Solsoc

Les membres des plateformes rencontrés partagent globalement une opinion très favorable de la participation de Solsoc aux travaux et cela se traduit concrètement sur plusieurs plans.

Citons notamment :

- ❑ Des contributions concrètes aux prises de position, à la publication de documents, ... réalisées par la plateforme ;
- ❑ L'ouverture de l'influence de la plateforme vers les mandataires et membres du Parti socialiste et la communication des points de vue de ceux.elles-ci dans les débats qui l'occupent ;
- ❑ Des échanges d'informations sur les contextes, les agendas, les initiatives et les opportunités qu'ils peuvent représenter pour le travail et l'influence potentielle de la plateforme ;
- ❑ Des contributions préparées par Solsoc en amont des réunions ce qui contribue à leur efficacité et à la richesse des débats qui s'y déroulent ;
- ❑ L'implication directe ou indirecte ,via des consultations en parallèle, de partenaires internationaux de Solsoc dans les réflexions de la plateforme, ce qui permet à celle-ci d'asseoir ses positions sur des points de vue enracinés dans les problématiques concrètes ;
- ❑ La co-organisation de rencontres de partenaires avec des décideurs, sur les enjeux portés par la plateforme ce qui renforce la légitimité de la plateforme ;
- ❑ Dans des situations spécifiques, la mutualisation des coûts financiers engagés par la plateforme ;
- ❑ La participation à la constitution de positions communes équilibrées qui seront portées par la plateforme.

En outre, plusieurs entretiens ont mis en exergue les disparités dans les ressources humaines internes affectées par Solsoc au plaidoyer de chaque plateforme. Ce facteur « temps disponible » attribué spécifiquement au travail à chaque plateforme s'avère le plus déterminant pour justifier, si besoin, la variation de l'impact de Solsoc au sein de chacune des plateformes.

Perceptions des membres des plateformes quant à la qualité de l'engagement de Solsoc

Au-delà des contributions de Solsoc aux travaux des plateformes, les entretiens ont permis d'en caractériser la qualité.

- ❑ La première considération, qui a été identifiées dans la plupart des intervenant.es, a été l'articulation de Solsoc et de ses contributions avec ses partenaires internationaux, avec lesquels, on le verra

ultérieurement, elle construit parfois une collaboration étroite en matière de plaidoyer ;

- ☐ Les contributions de Solsoc se présentent en totale indépendance par rapport au Parti socialiste avec lequel elle est néanmoins en collaboration ;
- ☐ Solsoc se présente comme bien intégrée dans le milieu de la coopération ce qui contribue à l'enracinement des plateformes dans la dynamique générale du secteur ;
- ☐ Solsoc est par ailleurs un pilier historique du travail en plateforme ce qui participe à la qualité du travail collectif ;
- ☐ L'association joue le jeu collectif du travail, en ne cherchant pas à imposer ses vues et son agenda mais à faire avancer les ambitions de la plateforme ;
- ☐ Elle se présente comme active et proactive dans le travail des plateformes ;
- ☐ Elle est ouverte aux contacts informels, l'interactivité entre les membres ce qui contribue à l'efficacité du travail ;
- ☐ Elle témoigne d'un engagement juste, équilibré ;
- ☐ Solsoc offre par la qualité de son travail une bonne visibilité à ses campagnes pour le travail décent ;
- ☐ Elle est un partenaire constructif
- ☐ Qui valorise le travail réalisé en plateforme ;
- ☐ Et dispose de réelles capacités à engager des ressources humaines quand cela s'avère nécessaire, même en dehors de la planification prévue des actions ;
- ☐ Avec des variantes notables selon l'investissement engagé par Solsoc dans chacune des plateformes, elle se présente plus comme une organisation « communicante », c'est à dire qui reprend des arguments, partage des réflexions, s'investit dans la diffusion des positions qu'experte de premier plan sur les questions étudiées ;
- ☐ Enfin, Solsoc apparaît comme une organisation réaliste, qui ne cherchera pas à obtenir à court terme tous les objectifs politiques recherchés mais qui pourra souscrire à des engagements des décideurs moins ambitieux.

Perceptions des membres du Parti socialiste du travail en plateformes de Solsoc

Les entretiens avec les mandataires et les collaborateur.rices du Parti socialiste, première cible du travail de plaidoyer de Solsoc, ont permis de compléter les caractéristiques du travail en plateforme de Solsoc.

Pour ceux.lles-ci :

- ☐ Malgré les difficultés de trouver des compromis entre diverses composantes de la société civile, le travail en plateforme est nécessaire ;
- ☐ Il permet de développer une expertise technique et de terrain chez l'ensemble des participant.es, dont Solsoc ;

- ❑ Tout comme il favorise d'accès à des informations, des avis d'experts qui ne sont pas directement accessibles à Solsoc ;
- ❑ Cela nécessite une bonne articulation deux démarches de plaidoyer, l'une directe de Solsoc vers les mandataires et collaborateur.rices du Parti socialiste et l'autre à travers les plateformes vers l'ensemble des décideur.es politiques ;
- ❑ Cette double démarche favorise aux parlements le rapport de force permettant l'obtention de changements ;
- ❑ Et évidemment, pour Solsoc, donne accès à d'autres partis que le Parti socialiste étant donné la proximité avec ce dernier.

Cependant, ce travail en plateforme, pour certain.es mandataires du Parti socialiste invisibilise en partie à leurs yeux le travail de Solsoc qui se fonde dans le travail collectif et ne permet donc pas d'attribuer certaines avancées à l'association.

Le travail en plateformes : des résultats significatifs

On l'a dit en introduction, étant le résultat d'une démarche collective, il n'est pas possible d'attribuer de façon définitive une avancée dans le domaine de l'Agenda du travail décent, tout comme autres thématiques portées par des plateformes politiques, à un.e acteur.rice en particulier au sein des plateformes. Néanmoins, il les avancées de l'Agenda du travail décent n'auraient sans aucun doute été beaucoup plus faibles si elles avaient été portées par des acteurs singuliers, non coordonnés. Plus d'un.e interlocuteur.rice ont mentionné le fait de dépasser les piliers sociaux de la société belge comme étant l'une des conditions des succès des démarches de plaidoyer dans ce domaine.

Il en va ainsi des documents suivants :

- ❑ L'adoption d'une Note stratégique « Travail Décent » par la DGD² ;
- ❑ Inscription de l'Agenda du Travail Décent dans plusieurs documents importants :
 - Le mémorandum général du CNCD 11 11 11 pour les élections législatives 2024 intègre une fiche « travail décent ». Il a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des partis francophones et il constitue une référence pour toutes les démarches de plaidoyer de la plateforme des ONG belges francophones³ ;
 - Les mémorandum des Plateforme géographiques du CNCD 11 11 11 (Sahel, Afrique centrale, AL et C, ...), également diffusés à l'ensemble des interlocuteurs politiques dans le cadre du travail de plaidoyer du CNCD 11 11 11⁴ ;

² https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/2024-01/Note%20strat%C3%A9gique%20Travail%20D%C3%A9cent_FR_2024.pdf

³ <https://ressources.cncd.be/IMG/pdf/elections-2024-memorandum-cncd-11-11-11-basculons-vers-la-solidarite.pdf>

⁴ <https://ressources.cncd.be/IMG/pdf/2024-memorandum-sahel-2024-2029.pdf> ;
<https://ressources.cncd.be/IMG/pdf/2024-12-memorandum-afrique-centrale-2024-2029.pdf> ;
<https://ressources.cncd.be/IMG/pdf/memorandum-amerique-latine-2024-2029.pdf>.

- La Charte politique du CNCD 11 11 11⁵ ;
- L'inscription du travail décent dans la campagne du CNCD 11 11 11 « Changeons la recette » sur les enjeux des systèmes agro-alimentaires⁶
- La publication de cartes blanches comme celle sur les réalités vécues par les populations congolaises dans l'Est du pays : « L'Est de la RDC est toujours occupé. La Belgique doit réveiller l'Europe. »⁷

Les interventions de SolsoC auprès des mandataires et collaborateurs.ices du Parti socialiste ne sont pas toujours redevables directement des travaux des plateformes de la société civile mais, comme l'ont reconnu les mandataires rencontrés, s'appuient, tant qualitativement que quantitativement, sur les travaux de celles-ci pour développer des arguments, fournir des informations et des analyses qui renforcent les démarches propres de SolsoC. Par ailleurs, de nombreuses démarches de plateformes auxquelles participe SolsoC ont mis en avant l'ONG lorsqu'elles rencontraient des mandataires socialistes, ceci afin de renforcer leurs propos.

Ont été ainsi produits dans le domaine de l'agenda du travail décent :

- ❑ Une revendication du Parti socialiste dans son programme pour les élections législatives 2024⁸ ;
- ❑ Le vote de plusieurs résolutions parlementaires tant portant sur des enjeux thématiques comme le devoir de vigilance (directement articulé à l'Agenda du travail décent)⁹ ou sur des enjeux géographiques comme la situation sécuritaire dans l'est du Congo ¹⁰ ou celle des creuseurs dans la même région¹¹ ;
- ❑ Nombre d'informations transmises par SolsoC ont été utilisées par les réseaux, plateformes, alliances. Le tableau de bord de suivi du programme DGD de SolsoC mentionne que, durant les 4 premières années du programme, 52 transmissions d'information venant de SolsoC ont été utilisées par les plateformes de la société civile dans leurs travaux.

⁵ <https://www.cncd.be/-charte->

⁶ <https://www.cncd.be/-changeons-la-recette->

⁷ <https://www.lesoir.be/732584/article/2026-03-05/lest-de-la-rdc-est-toujours-occupe-la-belgique-doit-reveiller-leurope>

⁸ <https://www.ps.be/programme-2024> pages 1150 à 1179.

⁹

<https://www.lachambre.be/doc/flwb/pdf/56/0943/56k0943001.pdf#search=%2255k1903001%20%2056k%20%3Cin%3E%20keywords%22>

¹⁰

<https://www.lachambre.be/doc/flwb/pdf/56/0742/56k0742004.pdf#search=%2256%200742/004%20%2056k%20%3Cin%3E%20keywords%22>

¹¹

<https://www.lachambre.be/doc/flwb/pdf/56/0931/56k0931001.pdf#search=%2256%200931/001%20%2056k%20%3Cin%3E%20keywords%22>

Que retenir ?

1. Chaque plateforme auxquelles participe Solsoc dispose de ses propres modes de fonctionnement et, dans la plupart, il existe un petit noyau de membres plus actifs auxquels d'autres associations s'associent ponctuellement pour porter les positions communes. Solsoc fait partie du noyau de chaque plateforme auxquelles elle participe.
2. Quelques soient les interlocuteur.rices des entretiens, chacun.e reconnaît la nécessité en matière de plaidoyer de travailler en plateformes. Tant Solsoc que les autres membres des plateformes ont qualifié la stratégie de travail en plateformes de « gagnant – gagnant ».
3. Les mêmes interlocuteur.rices ont reconnu la plus-value du travail effectué par Solsoc au sein des plateformes. Iels ont jugé la présence de Solsoc entre « intéressante » et « indispensable ».
4. Plusieurs intervenants ont reconnu l'engagement différencié en intensité de Solsoc dans les diverses plateformes. Cette variabilité de l'engagement relève de choix clairs de Solsoc et n'hypothèque pas sa capacité à participer activement aux travaux quitte même à mobiliser des ressources complémentaires si besoin.
5. Que ce soit Solsoc ou les autres participants à des plateformes, tou.tes reconnaissent l'importance des ressources à mobiliser pour toute démarche de plaidoyer, qu'elle soit directe ou indirecte. La collecte des informations, la veille sur la thématique, la réflexion stratégique, le travail de rédaction, de prises de contacts, l'organisation des rencontres avec les décideurs, le suivi, ... et la coordination des agendas des participants nécessitent du temps, d'autant plus lorsque le plaidoyer doit s'imprimer sur le temps long.
6. Durant le programme, on a pu enregistrer des résultats politiques significatifs sur la reconnaissance de l'Agenda du Travail Décent. C'est un concept politique qui est maintenant largement partagé dans ses intentions. Une démarche nouvelle devra être mise en œuvre pour concrétiser cette perspective pratiquement dans les politiques belges, voire européennes et internationales, dans des dispositifs qui mettent en œuvre sur le terrain les intentions de l'Agenda du travail décent dans ses quatre dimensions. Ces dispositifs devront s'implémenter dans les politiques de coopération et leur effectivité régulièrement évaluée.
7. On soulignera pour terminer la méconnaissance de la stratégie de Solsoc vis-à-vis des plateformes au sein du Parti socialiste. Peu de mandataires, même ceux.lles qui fréquentent régulièrement des plateformes savent le nommer, par contre iels peuvent en identifier

quelques figures marquantes. Ce n'est peut-être pas nécessaire qu'ils connaissent précisément la stratégie de Solsoc, mais cet aspect participe peut-être à la faible reconnaissance de Solsoc au sein du Parti socialiste, au-delà des mandataires directement impliqués dans la politique internationale et de coopération.

Éléments de perspective

Au-delà des éléments d'analyse directement connectés avec les demandes de Solsoc concernant l'évaluation, quelques compléments peuvent être portés à la réflexion de Solsoc sur son travail politique.

1. Étant donné la position centrale du Parti socialiste dans son travail de plaidoyer, Solsoc aurait probablement intérêt à entretenir des relations plus diversifiées avec lui. L'efficacité d'un plaidoyer vient aussi de facteurs informels, de reconnaissance mutuelle de compétences, de reconnaissance institutionnelle. On reviendra dans les recommandations sur cet aspect.
2. On notera à cet égard que les mandataires socialistes rencontrés n'ont pas mentionné l'« Agenda du travail décent » comme étant un axe thématique central du travail de plaidoyer de Solsoc, mais chez certains il a été fait mention du travail sur le dossier de « devoir de vigilance », politique proche de l'Agenda.
3. Plusieurs interlocuteurs ont souligné la modestie de Solsoc dans sa communication sur les résultats qu'elle enregistre tant en Belgique que dans les pays où elle collabore avec des organisations partenaires. Elle devrait aussi mieux valoriser ses compétences parallèlement à celles de ses partenaires internationaux.
4. On l'a vu le plaidoyer réclame du temps, beaucoup de temps quelle que soit la stratégie adoptée. Étant donné, d'une part, l'évolution du contexte général de la politique de coopération, et, d'autre part, de la croissance de la technicité des dossiers portés par le plaidoyer, Solsoc devra opérer des choix dans les priorités qu'elle accordera aux divers dossiers relevant de l'Agenda du travail décent tel qu'elle l'entend.

Implications des partenaires internationaux dans le travail de plaidoyer de Solsoc

On a vu précédemment que l'implication des partenaires internationaux de Solsoc dans ses actions de plaidoyer était une caractéristique importante de leur stratégie et qu'elle était reconnue comme telle tant par les membres des plateformes de la société civile auxquelles elle participe que par les mandataires et collaborateurs socialistes.

Dans cette section, il importera essentiellement de confirmer cette position et d'en proposer des axes d'amélioration.

Perceptions des partenaires internationaux

L'implication des partenaires internationaux de Solsoc dans ses actions de plaidoyer en Belgique s'inscrivent dans une relation de partenariat plus globale qu'il s'agit de caractériser afin de pouvoir clairement préciser les modalités de leur implication.

D'une façon générale, les partenaires internationaux de Solsoc ayant fait l'objet d'un entretien en visioconférence décrivent leur relation avec Solsoc comme une relation :

- ☐ réellement égalitaire,
- ☐ ouverte,
- ☐ cadrée par une solide vision commune des changements à opérer,
- ☐ s'appuyant sur les réalités locales,
- ☐ orientée « résultats », tournée vers des changements concrets de leur contexte de travail,
- ☐ menée par une équipe et non des individus isolés les uns des autres,
- ☐ mettant en œuvre des actions de sensibilisation et la création de réseaux,
- ☐ bref, un partenaire atypique avec lequel ils portent un seul et même plaidoyer, gagnant-gagnant.

Les contributions au plaidoyer de Solsoc que les partenaires ont identifiées relèvent de :

- ☐ la remontée d'informations, la collecte de données,
- ☐ la construction de positions communes,
- ☐ la production d'évidences,
- ☐ l'identification d'alliés, la construction de réseaux,
- ☐ la relecture critique de documents produits par Solsoc ou les plateformes auxquelles elle participe,
- ☐ la co-organisation de missions de mandataires politiques,
- ☐ des rencontres avec des décideurs (belges et européens) et des associations, en Belgique,
- ☐ la participation à une campagne internationale.

Les points forts du plaidoyer de Solsoc selon les partenaires internationaux sont :

- ☐ la production d'analyses,
- ☐ les contacts avec les décideurs politiques,
- ☐ la participation à des alliances d'acteurs, des réseaux qui permettent de briser la méfiance entre acteurs.rices de la société civile,
- ☐ la capacité à construire des positions communes,
- ☐ la capacité à mobiliser des partenaires.

C'est donc sur des bases extrêmement saines que se construisent les relations entre Solsoc et ses partenaires internationaux dans le cadre de son plaidoyer en Belgique.

Néanmoins, les partenaires internationaux de Solsoc ont émis quelques propositions visant à améliorer leur participation à ses activités de plaidoyer.

1. Aux yeux de certain.es partenaires, il semblerait que le partenariat en matière de plaidoyer ne soit pas reconnu à sa juste place dans les relations globales entre Solsoc et ses partenaires. Certain.es d'entre eux.elles propose d'accorder un réel espace de dialogue au « plaidoyer » dans les rencontres entre Solsoc et ses partenaires, organisées régulièrement dans le cadre des programmes de partenariat.
2. Afin de renforcer les partenaires en matière de plaidoyer, en Belgique et dans leurs espaces décisionnaires respectifs, iels suggèrent de réaliser une capitalisation des expériences de plaidoyer menées par Solsoc seule ou avec les contributions de ses partenaires afin d'alimenter la réflexion sur les stratégies futures et leurs modalités de mise en œuvre.
3. Ce renforcement pourrait également venir de l'organisation de formations en matière de plaidoyer.
4. Plus spécifiquement, iels proposent aussi de renforcer la rédaction et la diffusion des analyses et les propositions portées par Solsoc et ses partenaires. Iels sont demandeur.ses d'une information régulière sur les enjeux du plaidoyer de Solsoc, de l'évolution de leur contexte.
5. De façon plus globale, iels sont demandeur.ses d'une amélioration de la coordination des plaidoyers des partenaires et ceux de Solsoc et de renforcer les initiatives communes.
6. La relation de partenariat requiert d'assurer un suivi des démarches effectuées vers les partenaires dans le cadre de leur participation éventuelle à des activités de plaidoyer en Belgique. Veiller à confirmer ou infirmer des missions envisagées, informer sur les impacts de leurs contributions dans les plateformes où iels sont intervenu.es ou lorsqu'iels ont rencontré des mandataires socialistes ou des décideurs, informer sur l'évolution du contexte belge, ... sont des propositions qui ont été formulées.
7. Les partenaires sont également critiques quant à leur implication. Pour certain.es d'entre eux.elles, iels pourraient être plus proactif.ves envers Solsoc avec notamment une transmission spontanée d'informations sur le contexte, leurs prises de position, ...
8. D'autres préconisent de faciliter la participation des partenaires à des réunions internationales qui traitent de l'Agenda du travail décent afin d'en mesurer les enjeux internationaux.
9. L'un.e ou l'autre suggère de multiplier les rencontres avec les décideurs européens pour leur faire prendre conscience des

conditions de vie des populations ce qui les conduirait à changer leurs politiques.

10. Certain.es ont fait une suggestion de nouvel objectif pour le prochain programme de Solsoc, à savoir de promouvoir le travail décent en tant qu'axe transversal des programmes soutenus par la DGD, tant bilatéraux que multilatéraux.
11. Certain.es d'entre eux.elles suggèrent d'investir de nouveaux espaces décisionnaires comme les ambassades de Belgique dans leurs pays, Enabel, la DGD, des organisations internationales comme l'OCDE ou l'OIT.

Perception des membres des plateformes

« Ils ont un rapport à leurs partenaires que je trouve vraiment très intéressant et approfondi. On voit qu'ils connaissent très bien leurs partenaires, qu'ils leur font 100% confiance et qu'ils vont leur envoyer toute position sur laquelle le GT travaille pour avoir leur avis et ils remontent ces inputs reçus de leurs partenaires, parfois avec des positions qui peuvent être dérangeantes pour nos façons de voir les choses. Donc c'est rarement Solsoc qui va drafter l'input de base. Mais ils amènent cette vision-là, celle des partenaires, un certain angle. »

Perception des responsables du Parti socialiste

« Les points forts du plaidoyer de Solsoc, c'est d'être toujours très en phase aussi avec le travail qui est fait sur le terrain par ses partenaires, non seulement effectivement sur des aspects d'économie sociale et solidaire, notamment sur la transition. Cette transition juste, toute la campagne qui a été menée et tout ça se fait toujours en lien avec les partenaires et les réalités de terrain. C'est comme ça que je le ressens. Et je pense que c'est ça la vraie légitimité de Solsoc, c'est vraiment de partir de là. »

« Les rencontres avec les partenaires internationaux de Solsoc, c'est le plus important. Quand ils sont là, quand ils passent et qu'ils expliquent leur vécu et leur analyse de la situation, franchement, il n'y a rien de mieux. »

Que retenir ?

1. Les partenaires sollicités reconnaissent l'importance du plaidoyer chez Solsoc et se sentent pleinement concernés par celui-ci.
2. Ils reconnaissent la nécessité de renforcer leurs pratiques de plaidoyer et reconnaissent que cela peut aussi passer par une plus grande implication dans le plaidoyer de Solsoc.

3. Iels sont demandeur.euses de plus d'implication qualitative dans les démarches de plaidoyer de Solsoc.
4. Tant les membres des plateformes que les responsables politiques reconnaissent l'importance des contributions des partenaires internationaux dans le plaidoyer de Solsoc et la qualité des relations entre ces partenaires et Solsoc.
5. Les partenaires internationaux rencontrent les demandes des responsables politiques socialistes en leur fournissant des informations sur les enjeux politiques locaux.
6. Les partenaires ont participé, durant les 4 premières années du programme, à 18 occasions aux travaux des plateformes de la société civile (12 programmées sur 5 ans) auxquelles participe Solsoc.

Atelier- Quelle évolution pour le travail de plaidoyer en plateformes ?

Une présentation des premiers éléments du rapport d'évaluation à l'équipe de Solsoc a été effectuée le 21 avril. Il a été proposé à cette occasion de lancer une réflexion interne sur l'évolution de l'engagement de Solsoc dans les diverses plateformes de la société civile afin de poursuivre son travail de plaidoyer.

On a vu que Solsoc était engagée dans un grand nombre de plateformes.

Les plateformes de la société civile sont de nature diverse :

- ☐ plateformes de gestion de mandat comme le CNCD 11 11 11 ;
- ☐ plateformes de plaidoyer géographique comme Oidhaco, les plateformes géographiques du CNCD 11 11 11, Eurac ;
- ☐ plateformes de plaidoyer thématique comme les plateformes liées à la promotion de l'agenda du travail décent dans ses diverses dimensions, la plateforme pour un commerce juste et durable du CNCD 11 11 11 ;
- ☐ plateformes de travail comme le groupe de travail Corporate accountability du CNCD 11 11 11.

Ces plateformes requièrent des engagements pouvant être à dimensions variables puisque certaines se réunissent parfois plusieurs jours par mois alors que d'autres à peine une fois par an.

Comme on l'a constaté, certains plaidoyer se technicisent fortement ce qui induit un engagement renforcé pour celles et ceux qui veulent à apporter une contribution significative, voire inclure le noyau des membres très actifs.

Ces considérations sont par ailleurs confrontées à des restrictions budgétaires futures dont on ne connaît à ce jour pas encore l'ampleur spécifique pour Solsoc.

L'engagement dans des plateformes peut lui aussi être divers, ce n'est pas une position ON - OFF :

- ☐ L'implication la plus engageante inscrit le membre dans le noyau actif de la plateforme, participe à l'élaboration de l'agenda, conduit avec les autres membres du noyau les travaux, co-définit la stratégie ;
- ☐ Il est aussi possible d'avoir un engagement moins important, dans la périphérie du noyau, avec des collaborations ponctuelles pouvant avancer, au départ de participations ponctuelles :
 - Des contributions directes sur un document, une relecture , ... ;
 - Des relais de positions de partenaires ;
 - Un partage de la représentation au sein de la plateforme ;
 - Ou encore un simple maintien dans le circuit de l'information relative aux travaux de la plateforme ;
- ☐ Un retrait de l'engagement dans la plateforme est aussi envisageable, tout en maintenant un intérêt vis-à-vis de la thématique ;
 - Qui se traduit par exemple par le relais de ses prises de position vers les décideurs et le relais ponctuel des contributions potentielles des partenaires pour alimenter les travaux ;
- ☐ Enfin, il est aussi envisageable d'abandonner complètement le suivi des travaux de la plateforme, ce qui impliquerait un abandon de la thématique dans les démarches de plaidoyer.

Il n'y a pas de critères objectifs pour décider de maintenir ou non un engagement fort ou léger dans une plateforme de la société civile pour poursuivre un travail de plaidoyer politique.

On a constaté que le travail en plateforme est unanimement salué comme étant incontournable dans un travail de plaidoyer. Le choix de l'intensité de l'engagement de Solsoc dans une plateforme est essentiellement politique.

Les plateformes aujourd'hui plus périphériques, au sein desquelles Solsoc poursuit des objectifs moins centraux, peuvent demain assurer un rôle moteur dans sa stratégie, en y renforçant une présence active. Ou l'inverse. On peut en effet envisager une variabilité dans le temps dans les plateformes, en lien par exemple avec un agenda spécifique, une demande expresse d'un partenaire, une évolution importante du contexte.

Le choix de s'investir dans l'une ou l'autre plateforme doit être un choix assumé car politique. Ce choix va conduire à prioriser des ressources plus ou moins importantes dans telle ou telle plateforme. Mais ce choix peut être revu en fonction des facteurs qui influencent le travail politique.

Solsoc a effectué un travail de réflexion sur la pondération qu'elle doit accorder aux diverses thématiques de plaidoyer qu'elle poursuit actuellement. Les 8 thématiques de plaidoyer identifiées par Solsoc sont :

- ☐ Entreprises et droits humains
- ☐ Travail décent dont protection sociale
- ☐ Transition juste

- ☐ Démocratie et Droits humains
- ☐ Défense du secteur de la coopération
- ☐ Afrique centrale
- ☐ Palestine
- ☐ Colombie

Auxquelles il faut aussi ajouter les deux plateformes de la coupole du CNCD 11 11 que sont sa Commission politique et son Organe d'administration. Ces deux plateformes ont une position un peu différente des autres car elles sont en situation d'arbitrage et de validation des plateformes de travail thématiques ou géographiques coordonnées par la coupole.

Malgré ou surtout parce qu'elles disposent d'une position stratégique, elles peuvent l'objet d'un engagement spécifique qui peut mettre Solsoc dans une position de validation en dernière instance des positions qui seraient élaborées dans l'une de ses plateformes de travail. Par ailleurs, comme les autres plateformes, ces dernières nécessitent un engagement qui requiert un investissement qui entre en concurrence dans l'allocation des ressources avec les autres plateformes potentielles.

Le bref atelier réalisé lors de la restitution de l'évaluation avec l'équipe de Solsoc a consisté à répartir les personnes présentes en deux sous-groupes avec comme consigne de réaliser au départ des diverses plateformes une répartition des ressources évaluées à 50 unités de temps. L'objectif était d'identifier une éventuelle convergence de l'équipe sur les priorités à imprimer au travail de plaidoyer en plateformes.

Le premier sous-groupe a dégagé 4 engagements prioritaires :

RD Congo	15 UT
Palestine	15 UT
Travail décent ¹²	15 UT
Mandats CNCD	5 UT

Le second a dégagé .. engagements prioritaires :

Démocratie et droits humains ¹³	22 UT
Travail décent ¹⁴	22 UT
Mandats CNCD ¹⁵	6 UT
Palestine	5 UT
Entreprises et droits humains	3 UT

Le premier groupe inscrit ses priorités dans des plateformes existantes avec 3 blocs d'égale importance avec le Travail décent en thématique et deux espaces géographiques d'engagement, la Palestine et la RD Congo. Pour compléter, vient

¹² Incluant les engagements dans : Protection sociale dont Masmud, Dialogue, GT Protection sociale, Entreprises et droits humains.

¹³ Incluant : Colombie, RD Congo, Entreprises et droits humains.

¹⁴ Incluant : Transition juste, Economie sociale et solidaire, Protection sociale.

¹⁵ Incluant : Défense du secteur de la coopération.

un engagement dans les plateformes du CNCD 11 11 11, chargées de préparer, d'une part, et valider politiquement, d'autre part, les mandats au sein desquels l'équipe de la coupole devra inscrire son travail de plaidoyer.¹⁶

Le second sous-groupe a clairement priorisé deux thématiques, le travail décent et la démocratie et droits humains. En décalage important, viennent ensuite les mandats CNCD 11 11 11, Palestine et Entreprise et droits humains.

Par rapport aux engagements actuels dans les plateformes, les deux sous-groupes ont priorisé le travail décent en première position. Le premier sous-groupe a inclus dans cette thématique générale celle qui se consacre à l'« entreprise et droits humains », qui est couverte notamment par le groupe de travail actuel « Corporate accountability ». Le second place cette thématique en dernière position dans ses priorités.

Les mandats au sein du CNCD 11 11 11 ne rencontrent paradoxalement que peu de priorité, ceci alors que Solsoc assure actuellement la présidence de la Commission politique. Faut-il comprendre que c'est une responsabilité qui ne requiert que peu de temps ?

On notera aussi que la Palestine reçoit un soutien très différencié entre les deux sous-groupes.

Mis à part le maintien de la thématique « Travail décent » dans les priorités de Solsoc, des disparités sont encore observables dans les priorités de l'équipe.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de tirer des conclusions définitives au départ de cet atelier. Les consignes ont peut-être été interprétées différemment par les sous-groupes, le temps imparti était probablement trop court, tous les membres de l'équipe n'ont peut-être pas pu participer ou pleinement s'exprimer.

Dans le contexte du prochain programme, il reste sans doute à poser des arbitrages quant à l'engagement de Solsoc dans les différentes plateformes, la poursuite des engagements dans leur intensité actuelle n'étant a priori pas possible.

Pour répondre aux questions initiales

Au terme de cette démarche, il est possible de répondre succinctement aux 4 questions formulées par Solsoc dans les termes de référence de son appel à proposition.

Q1 : En termes d'analyse de la contribution, est-ce que Solsoc ajoute une plus-value au travail mené par les plateformes / espaces de concertation de la société civile ?

¹⁶ Cette présence a permis d'introduire le « travail décent » dans la récente campagne du CNCD 11 11 11 « Changeons la recette », objectif qui avait été omis malgré plusieurs interpellations de Solsoc.

Indéniablement la réponse est positive. Tou.tes les interlocuteur.rices rencontré.es ont souligné la pertinence de la participation de Solsoc dans les plateformes. Bien entendu, certain.es d'entre iels ont bien conscience de l'intensité variable de l'engagement de Solsoc dans les différentes plateformes et donc des limites parfois rencontrées dans leur implication. Mais même lorsque l'implication de Solsoc est plus légère, on a souvent souligné dans les entretiens la capacité de Solsoc de se mobiliser davantage ponctuellement.

Les contributions de Solsoc s'établissent, de façon variable selon les plateformes et selon les besoins, sur l'ensemble des 6 sources potentielles de plus-values identifiées en introduction.

Q2 : Est-ce que cette stratégie permet de contribuer à l'atteinte de nos résultats ?

La nécessité de travailler en plateforme pour porter un plaidoyer a été unanimement reconnu pour les interlocuteur.rices comme étant une stratégie incontournable. Pour Solsoc, cela permet bien entendu de profiter des informations, de l'expertise, des ressources des autres membres des plateformes mais aussi de pouvoir s'adresser aux décideur.euses appartenant à des partis autres que le Parti socialiste. Cela lui permet donc de déployer une stratégie double, à savoir directe à destination des membres du Parti socialiste et indirecte, via les plateformes vers l'ensemble de la classe politique en situation de décider. En outre les messages portés par Solsoc sont aussi mieux réceptionnés par les mandataires socialistes lorsqu'ils sont aussi portés par une plateforme représentant une large représentation de la société civile.

Les quelques résultats enregistrés concernant l'Agenda du travail décent témoignent du succès du travail en plateforme, tout comme, par ailleurs les nombreuses interpellations des parlementaires socialistes sur des situations où les droits humains sont menacés ou bafoués, voire totalement ignorés. Ce travail de sensibilisation des parlementaires s'appuie en effet, notamment, sur le travail d'échange d'informations au sein des plateformes.

Q3 : Le travail des organisations internationales partenaires de Solsoc est-il suffisamment valorisé au sein de ces espaces ? Comment Solsoc pourrait-elle mieux articuler le travail de ses partenaires internationaux au sein de ces espaces de concertation en Belgique ?

L'une des caractéristiques marquantes du travail de plaidoyer de Solsoc, relevée par la plupart des interlocuteur.rices, est que ce travail repose fortement, directement lorsqu'iels participent à des rencontres politiques en Belgique, ou indirectement lorsque Solsoc relaie leurs préoccupations et leurs interpellations, sur les situations vécues par leurs partenaires internationaux. C'est sans nul doute l'une des richesses du plaidoyer de Solsoc. Des suggestions ont été formulées par leurs partenaires pour renforcer encore leurs contributions. Elles sont en partie reprises dans les recommandations qui suivent.

Q4 : Les espaces dans lesquels Solsoc est active sont-ils pertinents ? Devrait-elle, à l'avenir, cibler d'autres espaces, et se retirer de certains ?

Chaque plateforme n'a pas fait l'objet d'une évaluation spécifique quant à sa pertinence ou son efficacité, ce n'était pas le but de la démarche. On peut néanmoins déjà mentionner que SolsoC a souhaité que l'évaluation soit centrée sur un nombre limité de plateformes en laissant quelques-unes en marge du travail. Cela laisse supposer que ces plateformes ne se retrouvent plus dans le cœur du travail de SolsoC.

Par ailleurs, on notera que SolsoC est présente dans toutes les plateformes belges qui concernent ses thématiques de travail. Sur base de la pertinence de leur travail, toutes ces plateformes sont intéressantes à investir. Cependant, deux d'entre elles, au moins, réalisent un plaidoyer européen, qui n'est pas réellement accessible, par manque de temps à y consacrer, aux responsables du plaidoyer chez SolsoC. Faudra-t-il les maintenir dans le cercle des plateformes investies par SolsoC, et si oui, à quel niveau d'intensité, ce sont des questions auxquelles SolsoC devra répondre, dans un contexte plus large concernant l'ensemble de ses engagements dans les plateformes de la société civile.

Recommandations

S'engager dans un plaidoyer de processus

Sous peine de devoir toujours courir derrière des opportunités qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans une stratégie de changement propre et affirmée, SolsoC devrait envisager d'engager un plaidoyer plus piloté et le décliner dans une stratégie de processus détaillé en plusieurs étapes.

Deux constats à la base de cette recommandation : d'une part, les résultats enregistrés dans la thématique de l'Agenda du travail décent ont concerné la diffusion de cette thématique dans les intentions de plusieurs acteur.rices, et d'autre part, de nombreuses actions de plaidoyer de SolsoC ont consisté à interpeler les mandataires socialistes sur des questions de droits humains, entendus au sens large, leur respect étant considéré comme une des conditions de concrétisation de l'Agenda du travail décent.

Pour aller plus avant dans la concrétisation des intentions de l'Agenda du travail décent, il est nécessaire d'asseoir une stratégie plus détaillée incluant : une définition précise des objectifs :

- L'inscription d'objectifs précis dans les politiques (comme par exemple une contribution budgétaire de 7% puis de 14% dans le budget de l'APD) ;
- la concrétisation des intentions politiques dans les réglementations, les modalités d'évaluation de la mise en œuvre, ...
- L'identification des éventuels points de blocage, des leviers à actionner comme la mobilisation de partenaires pertinents, la réalisation d'études, ou encore la constitution d'une alliance avec des alliés, ...
- l'investissement au sein de plateformes pour en « forcer » l'agenda ;
- l'accompagnement du plaidoyer par une politique de communication ;
- l'articulation entre le plaidoyer direct vers les mandataires socialistes et le plaidoyer indirecte via les plateformes concernées, ...

- ...

Pour rencontrer le souhait de partenaires internationaux de mieux s'impliquer dans le plaidoyer de Solsoc, une identification avec les partenaires internationaux des avancées possibles de l'ATD dans des contextes de crise et dégager avec eux des stratégies visant à concrétiser des avancées dans ce domaine sont envisageables.

Cette option consistant à prioriser un plaidoyer « d'impulsion » ne peut conduire à abandonner le rôle de watchdog sur les situations de remise en cause des droits humains dans les pays où travaillent des organisations partenaires.

Les interpellations que portent Solsoc pour dénoncer des violations des droits humains ne nécessitent peut-être pas d'investir dans le noyau des plateformes géographiques. Les ressorts des interpellations adressées notamment aux mandataires socialistes peuvent reposer, pour l'essentiel, sur les contributions des partenaires internationaux. Il faut trouver un juste équilibre dans l'engagement au sein des plateformes géographiques, sachant que l'Agenda du travail décent ne pourrait se concrétiser dans des situations de crise.

Pourrait-on imaginer une double intensité de plaidoyer :

- L'une, ponctuelle, se concentrant à relayer des préoccupations de partenaires vers des plateformes et des décideurs ;
- L'autre, structurelle, définissant des objectifs précis sur du moyen/long terme visant des modifications ambitieuses des cadres légaux et réglementaires belges touchant à l'Agenda du travail décent ?

Soigner ses relations avec le Parti socialiste

On l'a vu, certain.es interlocuteur.rices liés au Parti socialiste ont souligné les marges de progression souhaitables dans les relations entre Solsoc et le parti. Étant donné la place occupée par le Parti socialiste dans la stratégie de plaidoyer de Solsoc, il est important de remédier à cette situation.

Plusieurs initiatives, avancées par des interlocuteur.rices au sein du Parti, pourraient contribuer au renforcement de cette relation, afin d'aboutir à ce que Solsoc soit, pour le Parti, l'incarnation de la solidarité internationale :

- L'institutionnalisation de la présence de Solsoc au Bureau lui donnerait une visibilité politique plus large ;
- La création d'un whatsapp consacré à la « solidarité internationale » rassemblant tous les mandataires intéressé.es (fédéraux.ales, régionaux.les, communaux.les, européen.nes), leurs assistant.es, les conseiller.ières, ... permettrait à Solsoc d'entretenir l'intérêt pour la thématique, de signaler des points d'attention susceptibles d'être repris par des responsables politiques que ce soit en interne ou dans les assemblées ou ministères, de mobiliser rapidement le Parti sur des enjeux urgents, ...

- Susciter régulièrement des rencontres informelles avec des responsables du Parti pour entretenir la relation, échanger sur des points d'actualité, porter ensemble des initiatives, ...
- Améliorer la transmission des intentions de Solsoc dans les notes, les informations, les rencontres en les accompagnant systématiquement de propositions d'action cadrant avec les objectifs de plaidoyer à court ou à long terme, ...
- ...

La qualité d'un plaidoyer ne repose pas uniquement sur la qualité des dossiers, la conviction des partenaires internationaux, la stratégie retenue pour pousser une revendication, les aspects interpersonnels et ici interinstitutionnels contribuent aussi à sa prise en compte et son acceptation.

Choisir c'est renoncer

Que ce soit lors de l'atelier de clôture de l'évaluation ou dans l'exercice interne qui a consisté à évaluer l'importance des diverses thématiques portées par le plaidoyer de Solsoc, on a constaté qu'il est difficile pour les membres de l'équipe de supprimer un investissement dans l'une ou l'autre plateforme de la société civile.

L'atelier a indiqué quelques pistes pour regrouper certaines thématiques sous une seule et même approche. Mais cela ne s'est pas nécessairement traduit par un « abandon » d'une plateforme. Si une approche nouvelle se concrétise dans le suivi de plusieurs plateformes, l'équation du temps reste identique. Et cette équation s'est encore resserrée avec la première recommandation qui suggère se s'engager dans un plaidoyer plus structuré autour d'objectifs concrets.

Le renforcement récent de l'implication de Solsoc dans une plateforme « verrou », qui avalise les mandats de plaidoyer, comme la Commission politique du CNCD 11 11 11 peut s'avérer intéressante pour palier à une baisse de la participation de Solsoc dans des plateformes thématiques ou géographiques spécifiques.

Une autre piste permettant éventuellement de gagner un peu de temps consiste à répartir le travail de veille géographique avec les responsables de partenariat, ce qui autoriserait de délaissé quelque peu les noyaux de plateformes sans perdre de pertinence dans l'évaluation des situations.

La situation actuelle ne peut être reconduite dans le contexte du prochain programme. Les frustrations personnelles qu'elle occasionne ne peuvent perdurer et des choix collectifs devront encore être réalisés, même au prix de frustrations institutionnelles, plus gérables.

Renforcer le partenariat international

Les partenaires internationaux de Solsoc sont désireux.ses de mieux s'impliquer dans le plaidoyer de Solsoc.

Iels ont formulé quelques suggestions pouvant contribuer à cette amélioration :

- La création d'un espace d'échanges conséquent sur le plaidoyer dans les rencontres internationales ;
- La diffusion d'une newsletter « plaidoyer » à l'ensemble des partenaires, outre le fait qu'elle porterait à leur connaissance des informations sur l'évolution du plaidoyer, elle contribuerait aussi à leur formation sur la conduite d'un plaidoyer ;
- L'instauration d'une concertation formelle (annuelle ou semestrielle) sur le plaidoyer permettant de faire le point sur les démarches engagées par Solsoc, d'identifier d'éventuelles contributions des partenaires, la préparation d'actions communes, ...
- Veiller à associer progressivement d'autres partenaires internationaux que ceux qui viennent habituellement en Belgique ;
- Mieux préparer les interventions des partenaires internationaux dans les rencontres et débats auxquels ils participent (contexte, objectifs poursuivis, présentation de la séquence en cours du plaidoyer, rappel du message de Solsoc).

Au terme de la démarche d'évaluation, On ne peut que souligner les qualités indéniables du plaidoyer de Solsoc, partagé pour l'essentiel entre un plaidoyer d'interpellation sur les droits humains et un plaidoyer de proposition sur l'implémentation de l'Agenda du travail décent dans les politiques de coopération. Ces qualités reposent, d'une part, sur un engagement solide des membres de l'organisation dans les actions de plaidoyer, et ceci malgré un nombre limité de ressources humaines, et, d'autre part sur des contributions pertinentes de leurs partenaires internationaux.

A la fois les acquis enregistrés sur l'implémentation de l'Agenda du travail décent et les contraintes qui s'exerceront sur les ressources conduiront Solsoc à réexaminer ses modalités de travail dans ce volet de ses activités. Des pistes de réflexion ont été proposées afin d'orienter les choix qui seront à concrétiser.

L'un des défis sera de s'investir dans cette nouvelle étape en maintenant un niveau d'engagement collectif au niveau actuel.

Le consultant remercie sincèrement l'équipe de Solsoc pour la confiance et la collaboration qu'elle lui a témoignées durant toute la démarche d'évaluation.

oOo

Annexe 1 : Guides d'entretien

Guide d'entretien des responsables de plaidoyer de Solsoc

- ⇒ Quelles sont vos responsabilités en matière de plaidoyer ?
- ⇒ Quel est le % de votre temps de travail que vous consacrez à ces responsabilités ?
- ⇒ Si vous suivez plusieurs thématiques ou plateformes de la société civile, combien de temps de travail consacrez-vous à chacune d'entre elles ?
- ⇒ Estimez-vous disposer de suffisamment de temps pour ces responsabilités ?
- ⇒ Sinon, quelles sont vos plateformes prioritaires ?
- ⇒ Quel est le % de votre temps de travail que vous accordez au plaidoyer qui concerne directement vos contributions au travail des plateformes ? Estimez-vous que cela suffit ou bien que vous devriez y accorder plus de temps ?
- ⇒ Quelles sont les diverses contributions que vous accordez au travail dans les plateformes ? Ces contributions sont-elles reconnues par les autres membres des plateformes ?
- ⇒ Estimez-vous que le travail des plateformes renforcent concrètement et directement votre engagement en matière de plaidoyer ? En quoi ? Le travail en plateformes est-il toujours nécessaire, conditionne-t-il votre pertinence en la matière ? Sur une échelle de 0 à 100, à combien évaluez-vous la nécessité de travailler en plateforme dans chacune des thématiques que vous suivez ?
- ⇒ Pour chacune des plateformes, précisez en quoi les plateformes renforcent votre plaidoyer. Classez les contributions des plateformes aux diverses sources de plus-value potentielle (présentation de la fiche des sources potentielles).

- ⇒ Pour les différentes plateformes auxquelles vous participez, citez une activité récente à laquelle vous avez participé concrètement et précisez votre contribution.
- ⇒ Au départ de votre expérience, quelle est la principale contrainte de travailler en plate-forme ?
- ⇒ Quelle collaboration en matière de plaidoyer peut-on observer entre les partenaires du programme commun, au sein du CSC Travail décent ?
- ⇒ Le CNCD va entamer une révision de l'organisation de son service de plaidoyer. Quelles sont les orientations que devrait proposer Solsoc dans cette révision ?
- ⇒ Avez-vous fait appel récemment (durant le programme actuel) à l'une ou l'autre de vos partenaires pour contribuer au travail des plateformes ?
- ⇒ En dehors du travail en plateforme, avez-vous fait appel récemment à l'une ou l'autre de vos partenaires pour contribuer à votre plaidoyer ?
- ⇒ Pour ces deux opportunités, quelle a été la nature de la contribution de votre partenaire ? Donnez un exemple.
- ⇒ Cet apport a-t-il été décisif (contribution pertinente et intégrée au plaidoyer), intéressant, complémentaire ?
- ⇒ Plus globalement, selon vous :
 - quels sont les points forts **de Solsoc** dans son plaidoyer en Belgique ?
 - quels sont **les points forts** de vos partenaires qui vous renforcent au mieux ?
 - cela se traduit-il dans les résultats que vous enregistrez en matière de plaidoyer ? (citez un exemple)
- ⇒ Quelles sont les principales contraintes d'une implication de vos partenaires dans vos démarches de plaidoyer ?
- ⇒ Quelles sont les pistes d'amélioration de votre relation avec vos partenaires afin de renforcer votre plaidoyer de Solsoc? Avez-vous une priorité ?

- Échanges sur les objectifs
- Échanges d'informations
- Échanges sur les stratégies
- Intégration formelle de leurs contributions potentielles dans le cadre du programme de votre partenariat
- L'organisation régulières de démarches communes
- L'organisation d'apprentissages croisés en matière de plaidoyer
- Autre ...

Déroulés particuliers de l'entretien

- ⇒ Pour le/la responsable de l'élaboration de la campagne « just », comment se sont construits les contributions des partenaires ?
- ⇒ Pour la/les participant.es de la Commission politique du CNCD 11 11 11 :
 - Description du processus d'introduction du Travail décent dans le mémorandum de 2024
 - Description du processus d'introduction du Travail décent dans la campagne sur les systèmes alimentaires justes et durables
- ⇒ Pour la/les participant.es aux Commissions Moyen-Orient et Afrique centrale :
 - Comment se sont organisées les missions
 - Quels ont été les apports des partenaires internationaux
 - Ont-ils été décisifs
 - Quelles contraintes avez-vous rencontrées
 - Quelles sont les pistes d'amélioration envisageables afin de renforcer leurs contributions au plaidoyer de Solsoc
- ⇒ Pour la/les participant.es au Groupe plaidoyer du CSC Travail décent :
 - Quel a été le processus d'élaboration de la Note stratégique « Travail décent »
 - Quelles ont été les contributions de Solsoc
 - Comment s'est passée la collaboration avec les autres partenaires (et notamment les partenaires du Programme commun, du CSC Gt travail décent ; comment s'organisent les articulations avec les GT thématiques ?

Guide d'interview des partenaires internationaux de Solsoc

- ⇒ Quelle est l'étendue du partenariat qui vous lie à Solsoc ?
- ⇒ Quelle est la place du plaidoyer dans ce partenariat ? Vous-même avez-vous des activités de plaidoyer ?
- ⇒ A quel(s) niveau(x) se concrétise le partenariat en matière de plaidoyer ? Quelles sont les thématiques qui sont envisagées ? Contribuez-vous au plaidoyer de Solsoc en Belgique ? De quelles façons ?
- ⇒ Comment cela s'organise-t-il concrètement ?
 - financements structurels et/ou ponctuels, rencontres, dialogues, activités conjointes, ...
 - l'initiation du dialogue, s'appuie-t-il sur des opportunités locales et/ou internationales, avec quelle régularité, ...
 - quels sont les objets du dialogue qui s'établit entre vous et Solsoc :
 - une échange d'informations ;
 - une échange sur les stratégies à engager ;
 - la mise en œuvre de démarches communes (rédactions de documents, contacts avec décideurs chez vous ou en Belgique ou au plan international, évaluations, ...) ;
 - des apprentissages croisés ;
 - ...
 - Existe-t-il des échanges avec les autres partenaires de Solsoc sur des questions de plaidoyer ;
 - Pouvez-vous donner un exemple de contribution de votre part au plaidoyer de Solsoc en Belgique ?
- ⇒ Selon vous :
 - quels sont **vos** points forts dans le plaidoyer ?
 - quels sont **vos** points forts qui renforcent au mieux Solsoc dans son plaidoyer en Belgique ?
 - quels sont les points forts **de Solsoc** dans son plaidoyer en Belgique ?
 - quels sont **ses points forts** qui vous renforcent au mieux ?
 - cela se traduit-il dans les résultats que vous enregistrez en matière de plaidoyer ? (citez un exemple)

- le plaidoyer de Solsoc en Belgique vous renforce-t-il ? Avez-vous enregistré une amélioration de votre situation suite au plaidoyer de Solsoc en Belgique ?
 - qui retire le plus de « bénéfices » de ce partenariat ? sur quels plans précisément ?
- ⇒ Quelles sont les pistes d'amélioration de votre contribution au plaidoyer de Solsoc en Belgique dans les activités suivantes ? Avez-vous une priorité ?
- L'échanges sur les objectifs
 - L'échanges d'informations
 - L'échanges sur les stratégies
 - L'organisation de démarches communes en Belgique, au plan international ou dans votre pays
 - L'apprentissage croisé en matière de plaidoyer
 - Autre ...

Guide d'entretien des membres des plateformes de la société civile

- ⇒ Quelles sont vos responsabilités en matière de plaidoyer ?
- ⇒ Depuis combien de temps êtes-vous impliqué.e dans la plateforme ?
- ⇒ Y a-t-il eu des évolutions importantes dans le travail de la plateforme ces dernières années ? Lesquelles ?
- ⇒ Pour vous quelle est la principale opportunité de travailler en plateforme ? La principale contrainte ?
- ⇒ Comment caractériseriez-vous l'implication de Solsoc dans la plateforme ?
- ⇒ Y a-t-il eu ces dernière année une évolution significative de l'implication de Solsoc dans la plateforme ? Si oui, pour quelles raisons, à votre avis ?
- ⇒ Sur une échelle de 0 à 100, à combien évaluez-vous la nécessité de travailler en plateforme avec Solsoc dans la thématique que vous suivez ?

- ⇒ Précisez en quoi la participation de Solsoc à votre plateforme renforce votre plaidoyer. Identifiez et classez les contributions de Solsoc aux diverses sources de plus-value potentielle de travailler en plate-forme. Pouvez-vous identifier et décrire une contribution récente de Solsoc au travail de plaidoyer de la plateforme ?
- ⇒ Plus précisément, selon vous :
 - quels sont les points forts du plaidoyer global de Solsoc en Belgique ?
 - quels sont les points forts, les plus-values de Solsoc au sein de la plateforme ?
 - cela se traduit-il dans les résultats que vous enregistrez en matière de plaidoyer ? (citez un exemple)
 - que pourrait-elle améliorer pour renforcer ses plus-values au sein de la plateforme ?
 - l'agenda de la plateforme a-t-il été largement influencé par Solsoc ? Illustrez votre propos ?
 - Récemment, Solsoc a-t-elle dû faire au sein de la plateforme des concessions sur des positions auxquelles elle tenait particulièrement ?
 - Solsoc a-t-elle eu récemment l'opportunité de faire intervenir, directement ou indirectement, ses partenaires internationaux dans les travaux de la plateforme ? Si oui, cela a-t-il renforcé le plaidoyer de la plateforme ? Sur quels points précisément ?
- ⇒ Au départ de votre expérience, y a-t-il une contrainte de travailler en plateforme avec Solsoc ?
- ⇒ Pensez-vous qu'il soit possible d'intervenir de façon ponctuelle, sans participer à toutes les réunions, dans les travaux de votre plateforme ?
- ⇒ Des suggestions, des remarques ou réflexions complémentaires ?

Guide d'entretien des responsables politiques

- ⇒ Quelles sont vos responsabilités politiques ?
- ⇒ Dans quel contexte êtes-vous amené.e à collaborer avec Solsoc ?

- ⇒ Quelles sont les thématiques principales sur lesquelles vous collaborez avec Solsoc ?
- ⇒ Ces collaborations sont-elles initiées par vous ou par Solsoc ? Comment caractériser les collaborations avec Solsoc : réactives ou proactives de leur part ?
- ⇒ Selon vous, quels sont les points forts de Solsoc dans son plaidoyer ?
- ⇒ Vous savez que Solsoc inscrit son travail de plaidoyer notamment dans un certain nombre de plateformes de la société civile. En connaissez-vous quelques-unes ?
- ⇒ Estimez-vous que cela soit un « plus » pour Solsoc, pour les objectifs qu'elle poursuit ?
- ⇒ Êtes-vous amené.e à collaborer en direct aussi avec l'une ou l'autre de ces plateformes ? Y-a-t-il des différences notables dans le type de collaboration que vous entretenez avec Solsoc et celle que vous avez avec la/les plateforme.s que vous rencontrez ?
- ⇒ Estimez-vous que le travail de Solsoc en plateformes renforce concrètement son plaidoyer ? En quoi ? Le travail en plateformes est-il toujours nécessaire et conditionne-t-il la pertinence de la collaboration avec Solsoc ?
- ⇒ Pour les différentes thématiques sur lesquelles vous collaborez avec Solsoc, citez une contribution récente de Solsoc et la traduction politique que vous lui avez donnée.
- ⇒ Estimez-vous que la collaboration avec Solsoc doit être exclusive, dans un sens comme dans l'autre ?
- ⇒ Dans le cadre de votre collaboration avec Solsoc, avez-vous récemment rencontré l'un.e de ses partenaires internationaux ? Cette rencontre a-t-elle constitué un « plus » pour le dossier qui était travaillé ? Cette contribution a-t-elle été intéressante, complémentaire ou décisive pour votre travail politique ?

- ⇒ Quels sont les points prioritaires sur lesquels Solsoc devrait renforcer sa pertinence dans le cadre de sa collaboration avec vous (réactivité, pertinence des analyses, communication d'éléments d'information, inclusion de contributions de partenaires internationaux, suivi de l'actualité, portage des propositions par les acteurs de la société civile à travers les plateformes, intervention à un niveau de pouvoir spécifique, ...) ?
- ⇒ Comme l'ensemble des associations de solidarité internationale, Solsoc va devoir faire face à une réduction de son budget en provenance de l'Aide publique au développement (DGD). Selon vous, cela doit-il se traduire par une réduction de l'engagement de Solsoc dans les plateformes de la société civile ? Si oui, avec quelle(s) priorité(s) ? Si non, comment faire face à la réduction des financements en provenance de la DGD ?
- ⇒ Des suggestions, des remarques ou réflexions complémentaires ?

oOo

Annexe 2 : Personnes rencontrées dans le cadre de la mission

Responsables de plaidoyer à Solsoc

Stéphanie Lecharlier	Responsable de plaidoyer (au moment de l'entretien)
Aurore Scheiber	Responsable de plaidoyer
Simon Rix	Responsable de plaidoyer
Maïté Verheylewegen	Responsable de partenariat et de plaidoyer

Partenaires internationaux de Solsoc

Carlos Zapata	Président de l'Institut populaire de formation Colombie
Juliana Millàn	Directrice politique ATI - Colombie
Gabrielle Pero	Directrice générale CENADEP - RD Congo
Danny Singoma	Secrétaire exécutif du PRODDDES - RD Congo
Rami Massad	Coordinateur du PopularArt Centre - Palestine
Krity Shammas	Ma'an development Centre – Palestine
Juliette Compaore	Secrétaire exécutive de l'ASMADE - Burkina Faso
Espérance Kaneza	Secrétaire exécutive de la PAMUSAB - Burundi

Membres de plateformes de la société civile

Nicolas van Nuffel	Commission politique du CNCD
Aurélie Leroy	CETRI - Commission politique du CNCD
Stéphane Compère	Plateforme Amérique-Latine du CNCD
Eva Demare	Plateforme Afrique Centrale 11 11 11 CNCD
Nathalie Janne	Plateforme Moyen-Orient du CNCD
Agnès Bertrand	Oxfam solidarité - Plateforme Moyen-Orient du CNCD
Sophie Wintgens	Plate-forme Commerce du CNCD 11 11 11
Koen Detarvenier	WSM - GT Protection sociale/Dialogue belge USP
Mégane Rodrigues	Eurac
Elise Craeghs	IFSI - Programme commun/ GT Plaidoyer CSC TD
Frédéric Triest	CSC - PF ACNG / CSC Travail Décent
Santiago Fischer	WSM - Commission politique du CNCD
Vincent Vallies	Oidhaco

Responsables politiques

Géraldine Georges	Collaboratrice groupe Parti Socialiste Chambre et Sénat sur les matières internationales
Denis Pierard	Collaborateur groupe Parti Socialiste
Juliette Delacroix	Conseillère en Affaires Internationales et Européennes à l'IEV
Christophe Lacroix	Député fédéral Parti Socialiste
Mutyebele Ngoi Lydia	Députée fédérale Parti Socialiste
Estelle Ceulemans	Députée européenne S&D
Anne Lambelin	Parlementaire wallonne et Vice-Présidente du Parti Socialiste

oOo

Annexe 3 : Extraits des entretiens avec les interlocuteur.rices rencontré.es

Entretiens avec les partenaires internationaux

Contexte et qualité du partenariat avec Solsoc

Je dirais que c'est quand même un partenaire assez, je ne sais pas si le mot est approprié, atypique, mais pas dans le sens négatif. Dans le sens positif.

C'est un partenaire qui ne veut pas imposer des choses, parce que des fois, il y a des partenaires, qui veulent imposer leurs méthodes et qui ne donnent pas le temps, aux autres de s'exprimer ou bien de critiquer l'un ou l'autre outil. C'est vraiment un partenaire qui est assez ouvert, en tout cas, qui écoute, ses partenaires et qui accepte également des propositions qui peuvent être discutées, acceptées ou refusées.

Mais enfin, je peux dire que le plaidoyer de Solsoc, c'est nos plaidoyers. Il essaie d'avoir un agenda sur base de ce que nous avons, alors Solsoc fait le relai au niveau du Nord. Mais il y a des moments où il fait un relais qui est vécu comme sa propre action vis à vis des décideurs en Belgique.

Il y a toute une équipe, hein, ce n'est pas une seule personne, c'est toute une équipe vraiment qui est là.

Non, je ne pense pas. Au contraire, ça renforce. Parce que pour être société civile, il faut être avec les autres.

Toute la construction, les échanges autour de ça, en tout cas, nous sommes ensemble, nous sommes ensemble. Je veux dire, on le fait chaque jour.

La relation avec Solsoc, est toujours ouverte, je veux dire, c'est une relation transparente, c'est comme un dialogue continu. Nous partageons les priorités, nous avons des réunions régulières pour discuter du contexte (chez nous), des priorités sur lesquelles il faut se concentrer en matière de défense des droits, et nous partageons toujours avec eux les dernières informations sur ce qui se passe dans mon pays.

S'ils veulent publier une déclaration, ils nous demandent notre avis. Nous donnons donc notre avis sur la déclaration.

C'est un résultat positif à tous les niveaux. Parce que nous travaillons ensemble. Ce n'est pas comme un événement ponctuel, nous avons toujours un dialogue ouvert, nous construisons ensemble et nous voyons quelles sont les prochaines étapes et les priorités. Lorsque nous en avons discuté, nous avons vu les résultats. Ce n'est pas seulement grâce au gouvernement belge, mais aussi grâce à l'écoute des partenaires et à ce que nous défendons. Nous faisons donc partie intégrante de ces réalisations. Je veux dire, et moi aussi, ils ont un bon réseau et de bonnes relations avec les autres parties prenantes. Et non seulement ils ont de bonnes relations, mais ils ont aussi la capacité d'influencer et d'agir.

L'influence, exactement. L'influence sur les autres. Donc oui, nous avons ce dialogue ouvert et nous sommes toujours au courant de ce qui se passe, de ce qui est, de ce qu'ils accomplissent, s'il n'y en a pas. Et nous comprenons tous les deux que la situation en Belgique n'est plus la même qu'avant.

Tout ça, tous les gens là-bas vous apprécient, vous respectent, et ils s'investissent là-dedans. Et comme je l'ai mentionné, le seul donateur qui nous a demandé d'assister aux réunions internationales afin de nous représenter.

Nous avons des réunions tous les deux mois environ, où, outre la discussion de notre projet, nous consacrons une partie spécifique à l'examen régulier de l'évolution du contexte, en nous interrogeant sur la situation actuelle, les principales priorités du moment, les dernières nouvelles ou les événements récents, et on nous demande ce qui nous préoccupe le plus actuellement ou ce qui se passe en ce moment. De plus, la personne qui s'occupe du plaidoyer se joint parfois à la réunion afin de voir comment elle peut mobiliser et travailler sur des questions de ce type. Nous avons donc des réunions ou des mises à jour sur le contexte. Parfois, on nous demande des données ou des informations.

On nous a donc demandé quelle était la situation sur le terrain (...), quel impact cela avait eu sur notre travail, quel type de pertes nous avons subies, que ce soit en termes de personnel ou de biens, et nous avons fourni des informations à ce sujet afin qu'ils puissent les utiliser dans leur plaidoyer politique en Belgique, etc.

Oui, au lieu de se baser uniquement sur les informations disponibles en ligne. Et c'est vraiment, je pense, un élément clé, car ce n'est pas le cas de nombreux donateurs. Ce que je constate chez Solsoc, c'est qu'ils viennent nous voir et nous demandent quelles sont les questions les plus importantes. Ils peuvent soulever des problèmes actuels ou nous demander comment cela nous affecte et ce que nous en pensons.

Mais à Solsoc également, nous échangeons sur la stratégie. Ainsi, chaque année, lorsqu'il y a un objectif dans le cadre stratégique sur lequel ils travaillent avec la DGD, celui-ci est généralement partagé avec nous et nous donnons notre avis sur ce sur quoi nous pouvons travailler et ce qui peut être intégré.

Oui, oui. L'une des forces de Solsoc réside dans la création de communautés et de réseaux. Il s'agit donc de créer ces réseaux avec d'autres partenaires, comme je l'ai mentionné, mais aussi de mettre l'accent sur les événements de sensibilisation et d'éducation qu'ils organisent en Belgique, qui contribuent à favoriser leur travail, ainsi que sur leur travail en faveur du changement politique et leurs efforts pour influencer les décideurs politiques en Belgique.

Voilà donc une partie du chemin parcouru. Et ce qui est génial dans notre partenariat avec Solsoc, c'est que nous en tirons profit, mais eux aussi. C'est donc une situation gagnant-gagnant.

Je pense que ce sont parmi les meilleurs partenariats que nous avons. Et aussi le fait d'être impliqué et de partager nos idées avec eux. Je pense que ce sont certains des partenaires auxquels nous apportons le plus de contributions, par rapport aux autres partenaires.

Donc, au-delà d'une discussion économique, nous passons à une discussion véritablement politique, et changer ici implique aussi changer là-bas, et changer là-bas implique changer ici.

Modalités de la participation des partenaires internationaux au plaidoyer de Solsoc

On a participé à l'analyse dans nos pays pour voir quels sont les mécanismes disponibles, Est ce qu'il y a des filets ou des lignes de financement qui se mettent en place ? On fait de la remontée d'informations régulièrement, on alimente les outils de communication de Solsoc par des articles qu'on propose et quand il y a dans leur stratégie des missions qui sont conduites.

On participe à la collecte des données et on interagit aussi, régulièrement en ligne pour construire des positions communes.

La production des évidences. La production des évidences et l'approche pour la construction des réseaux de plaidoyer. Oui. Ce sont les deux contributions qui vous semblent les plus importantes.

Au niveau du Parlement européen, au niveau de la coopération belge, au niveau même de l'Union des villes et communes, on avait pu mener des actions aussi sur les questions de climat.

La plupart des actions de plaidoyer qui sont menées par Solsoc, nous, en tant que leurs partenaires, nous sommes toujours associés, en tout cas quand il s'agit des thématiques sur lesquelles nous travaillons. En tout cas pour moi, en matière de thématique protection sociale, nous sommes toujours associés, même si ce sont des notes qui sont rédigées au niveau de Solsoc, on les partage pour les enrichir. Et puis on les renvoie si ce sont des informations, des données concrètes et des témoignages qui sont sollicités pour enrichir leur document. Nous sommes toujours consultés et nous essayons de les partager pour enrichir leur travail.

Oui, à mon niveau, je pense que c'est quand même satisfaisant parce que on est à chaque fois qu'il y a une thématique qui nous sollicite, on est informé à temps, on nous donne assez de temps pour contribuer, pour chercher les données s'il le faut. En tout cas, pour les thématiques qui me concerne, je dirais que je suis assez satisfaite.

C'est un plaidoyer conjoint que vous, ce que vous souhaitez. Oui, c'est ça.

Donc ils font plusieurs évaluations et on se rend compte que le fait de participer à ce genre d'évaluation, ça nous remet un peu en cause également. On se pose des questions peut-être il y a quelque part on devrait vraiment nous renforcer.

Donc en tout cas pour moi j'apprécie beaucoup ce genre d'évaluations qui sont faites et ils nous font également participer. Ça nous montre également que nous sommes pris en compte. On est quand même considéré avec dans tout le travail que nous faisons, en tout cas pour moi, c'est. C'est très positif, en tout cas pour moi.

Et quand cette affaire touche au niveau de mon pays, nous participons toujours à relire la note, à voir si nous avons quelque chose à ajouter ou un élément qui manque ou une observation à faire.

Et là je peux dire que vraiment nous avons travaillé avec Solsoc pour construire des positions. Non, là, c'est la demande de Solsoc qui veut qu'on construise ensemble une position. Et nous l'avons fait.

On crée des moments de dialogue et il y a des papiers qui sont produits par Solsoc que nous essayons d'alimenter. Et aussi nous essayons de chercher des informations sur le terrain pour dire, voici, nous avons trouvé telle information, tout ça. Bon, je peux dire, par exemple, quel exemple je peux donner sur tel ou tel problème.

Donc, nous travaillons vraiment avec Solsoc pour apporter notre témoignage. D'abord, Solsoc nous ont présenté le document pour nous demander si nous sommes pour ou contre et que ça dépend de nous. Si nous voyons que ce document n'est pas nécessaire, nous allons le détruire. Et si nous sommes d'accord, nous allons le soutenir. Nous avons travaillé de cette façon-là. Nous pensons que ça s'est construit au niveau du Nord et nous nous apportons notre soutien.

Solsoc, ils étaient en communication avec nous au sujet d'une éventuelle mission parlementaire qui se rendrait chez nous. Ils nous ont communiqué un calendrier préliminaire ce à quoi cela pourrait ressembler. Ils nous ont demandé notre avis sur le calendrier et si nous avons des suggestions. Je me souviens que nous leur avons fait part de nos commentaires sur le calendrier. Nous leur avons également recommandé certaines personnes qu'ils pourraient rencontrer et leur avons suggéré comment nous pourrions contribuer. Par exemple, nous pourrions les emmener visiter certaines coopératives sur le terrain.

Ils ont pris en compte certaines de nos remarques et, si je me souviens bien, ils ont même modifié le programme pour tenir compte de nos commentaires. Ils ont donc pris en considération tout ce que nous leur avons dit et l'ont intégré au programme.

Il y a davantage de liens, il peut y avoir une sorte de lien stratégique. La dernière fois que j'étais en Europe, nous sommes allés à une réunion du Parlement belge avec certains des parlementaires qui font partie de l'équipe administrative ou qui sont liés à l'Assemblée législative, et nous sommes allés discuter avec eux. Et puis, ils nous ont posé beaucoup de questions. À un moment donné, nous leur avons dit : « Venez là-bas aussi, nous avons des défis politiques. »

Je pense que c'est pour cela que la relation s'est maintenue, parce qu'il y a, disons, un partage, nous avons des objectifs communs dans le domaine des droits humains.

Je pense qu'avec Solsoc, nous avons eu la possibilité de mener une campagne internationale, ce que nous n'avons pas eu, disons, avec d'autres, avec d'autres sources. Cette collaboration qui permet de coordonner le niveau national et le niveau international est, je pense, une valeur très positive.

Globalement, j'ai participé à un programme de plaidoyer avec une organisation néerlandaise auprès de la Commission européenne pour la prise en compte des thématiques spécifiques dans les appels européens.

On est en train de plaider en Belgique, mais c'est toujours en lien avec les informations que nous transmettons à Solsoc et nous le remettons à jour régulièrement, justement pour leur donner des informations sur le contexte. Ça permet à Solsoc de pouvoir enrichir son plaidoyer au niveau de la Commission européenne pour voir comment ils peuvent influencer les choses.

On a rédigé des notes de plaidoyer que nous, on a rédigé au niveau national, que nous pouvons partager, mais également au niveau de ceux qui rédigent des notes de plaidoyer qui nous sont partagées pour les enrichir et qui sont donc renvoyés. Donc on essaie également d'enrichir, en tout cas par rapport aux notes de plaidoyer qu'ils rédigent pour que on puisse y apporter une touche en cas de nécessité.

Alors pour les participations au niveau de la Belgique, je dirais que j'ai participé en tout cas à des réunions, à des rencontres avec des personnalités, qui pourraient influencer la prise de décision par rapport aux thématiques de plaidoyer sur lesquelles on est en train de travailler. On a rencontré des parlementaires. Voilà. Donc, je dirais que c'est essentiellement ce genre d'espace dans lesquels j'ai déjà participé au niveau de la Belgique.

Qualités du plaidoyer de Solsoc

Je pense qu'ils sont forts dans l'analyse, mais dans l'analyse aussi. Mais le contact avec les politiques y sont très forts dedans.

Je ne peux pas attribuer les résultats à une seule structure, puisque c'est des stratégies qui fait travailler en alliance des acteurs, mais il me semble qu'ils sont très forts dans cela aussi.

Le premier point fort de Solsoc c'est qu'ils sont d'abord dans un mouvement également parce qu'ils ne travaillent pas seuls, ils ont des mouvements, ils travaillent à travers (une structure) et ils ont également d'autres partenariats. Ça, c'est quand même l'un des points forts que je pourrais souligner et c'est également la capacité d'atteindre les cibles haut placées, qui prennent les décisions en fait, qui, sont capables de prendre des décisions. Ça, c'est un autre point fort. L'autre point fort, je dirais, c'est vraiment la force ou la capacité de mobiliser et de mobiliser les partenaires.

Moi, je pense que d'abord, Solsoc est dans plusieurs réseaux, ça c'est son point fort parce qu'il ne le fait pas seul, il ne fait pas passer seul le plaidoyer, donc il le fait toujours à travers les plateformes et les réseaux dans lesquels il est, ou alors avec ses alliances, tout ça.

Je ne veux pas parler à leur place, mais je pense que c'est important parce que plus une organisation apporte sa contribution dans un réseau plus aussi, le réseau le considère, donc il lui donne une certaine valeur, une certaine notoriété. Donc, plus cette organisation peut avoir des éléments qui l'alimentent le plaidoyer commun. Je pense que ça peut être une bonne chose. Or, les partenaires qui sont là, aident cette organisation alimentée dans ces réseaux dans lesquels il est. Et je pense que là, ça devient plus pertinent et aussi, là, des informations et ainsi de suite. Donc, au moins, on ne travaille pas en vase clos parce que je me demande que, s'il travaillait seul, on va dire, « il travaille seul et tout », mais ça nous permet aussi, nous, au niveau de la société civile, de savoir que nos partenaires sont ensemble sur une telle question, ce qui nous renforce. Ça diminue aussi un peu de méfiance.

Moi, je pense qu'ils ont tout intérêt aussi à rester dans ce genre de réseau. Bien que le réseau a toujours des certaines contraintes. On perd un peu certaines forces parce que dans une construction comme ça, on a remarqué parfois, tu vois, je pense qu'il n'est pas toujours.

Chacun va apporter sa part et puis il faut faire une mise en commun. Il y a des choses qui se diluent, par exemple au niveau du CNCD ou au niveau de ceci. Bon, il y a un peu de perte de temps, mais au moins dans la globalité, on arrive à des positions communes et c'est ce qui est ce qui est intéressant.

Impacts du plaidoyer

Je pense que le plaidoyer de Solsoc apporté, parce que Solsoc a aidé dans plusieurs pays à conduire des études, organiser des actions de plaidoyer, influencer des votes de lois ou en tout cas à proposer concrètement des réformes qui ont contribué dans les pays à faire avancer la protection sociale. Ça c'est, c'est vraiment perceptible. Et au niveau de l'économie sociale et solidaire, dans beaucoup de régions aussi, la contribution de Solsoc est significative.

Quand on a eu les outils pour aussi proposer cette stratégie avec d'autres ONG qui a porté et qui depuis, après deux années de travail en réseau, on a vu ces appels, ces appels apparaître dans les propositions faites par l'Union européenne.

Il faut donner une autre lecture de la crise (...) parce que la façon dont elle est abordée par les politiques et tout ça, je pense qu'il faut quand même apporter une autre lecture. Et ça, nous avons parlé avec les parlementaires socialistes et tout ça. Donc je pense que c'était une bonne chose. Et, bon, ils n'ont pas totalement changé leurs positions, mais quand même, ça a évolué, hein, il y a quand même des évolutions, bien qu'il y a aussi la realpolitik derrière tout ça, mais quand même, nous avons eu ces contacts-là qui va bien.

Il a un plaidoyer plus large que vers le seul Parti socialiste. Oui, moi, je pense qu'il a un plaidoyer plus large parce que déjà en étant dans tous les groupes de travail, au niveau d'Eurac, au niveau du CNCD, je pense que c'est plus large.

Conseils et perspectives

Parce que souvent, quand on fait les séminaires et on regroupe quatre ou cinq thématiques à la fois, c'est dense et on n'a pas assez de temps pour bien travailler sur les questions spécifiques de plaidoyer. Donc nous, particulièrement, ça nous intéresse d'avoir un atelier plaidoyer.

Qu'il y ait une formalisation de la stratégie de plaidoyer de Solsoc et de ses partenaires. Une capitalisation, je veux dire, parce que il y a beaucoup d'acquis, mais on a on peut pas trouver un document. Peut-être que je n'ai pas connaissance qui capitalise tout un modèle conduit avec succès et que Solsoc montre pour dire voilà ce qu'on a fait à Bruxelles sur ça, à l'Europe.

Donc, je disais qu'il serait important que Solsoc puisse formaliser son approche de plaidoyer avec les partenaires, qu'il y ait de la documentation sur des succès de plaidoyer ou sur tout simplement des plaidoyers conduits où on tire des leçons où on montre des succès, mais où on tire des leçons aussi.

Mais c'est exactement ce que nous, nous pensons, ce que nous pensons, à notre État. Et vous voyez que même à des milliers de kilomètres, les réalités sont les mêmes et les solutions peuvent aussi être communes pour dire que nous aussi, de l'autre côté, vous avez agi de telle manière, vous avez mené tel plaidoyer que nous aussi nous avons fait la même chose.

Notre souhait, c'est que vu la force de plaidoyer de Solsoc qui puisse agir à ce que cet axe qui devrait être transversal dans tous les pays, que l'on puisse avoir un regard quand on fait la promotion de l'accès à l'emploi, qu'on parle de travail décent, quand on parle de la promotion de l'agroécologie, que ceux qui investissent, s'investissent dans le secteur et agissent aussi en ayant les règles du travail décent. Donc que dans le plaidoyer. Je ne sais pas comment je vais dire que Solsoc travaille davantage à ce que l'analyse contextuelle intègre ces thématiques plus largement sur le terrain.

Donc je voulais inviter seul à maintenir cette reconnaissance du plaidoyer comme axe majeur, parce que de cela découle la force de la structure à faire avancer les lignes sur les points spécifiques sur lesquels on travaille.

On peut crier, on peut dire tout ce qu'on veut, mais lorsque c'est un document qui est vraiment bien fait, et transmis à l'Union européenne, on dit toujours que les paroles s'envolent, les écrits restent. C'est important. Et ça, c'est vraiment pour sous-tendre nos plaidoyers.

Ce qui est important c'est vraiment aussi produire des analyses vraiment l'égard de l'Union européenne. Il est éclairant vraiment. Nous même, les petites analyses, là, eux, ils sont friands, ils les recherchent même sur les réseaux sociaux parce que ils pensent que là, c'est à la société civile qui vit au quotidien la situation qui peut être mieux placée pour critiquer et donner des pistes de solutions. Parce que si c'est un partenaire du Nord qui produit, vous comprenez un peu le problème.

Il y a l'activité sacro-sainte, s'il faut l'appeler ainsi, des échanges d'expériences. Ça, c'est quelque chose qui produit aussi beaucoup plus d'éléments pour le plaidoyer qui peut aider Solsoc à pouvoir réajuster les actions qu'il mène, le plaidoyer qu'il mène en Europe. J'exhorterais tout cas à ne pas trop balayer ces échanges,

Faire rencontrer les membres de la Commission européenne avec les partenaires du Sud, c'est important. Ça nous permet nous aussi de mieux comprendre aussi ce que pense l'Europe par rapport à l'Afrique d'une manière générale, mais aussi, ça leur permet aussi d'entrer directement en contact avec ceux qui subissent tous ces impacts.

Une suggestion, je pense que je l'avais, je l'avais évoqué dernièrement, c'est vraiment l'appui en matière de plaidoyer, parce que c'est vrai, on fait le plaidoyer à notre niveau, mais, là, je m'autocritique, je me dis que il y a quand même peut être des notions, bien des stratégies qu'on n'arrive pas à exploiter ou bien qu'on ne connaît pas assez.

Je pense qu'on devrait vraiment améliorer, notre le niveau de connaissance du plaidoyer. C'est vrai que il y a eu quelques formations que nous avons eu de temps en temps, mais je reste toujours sur ma soif.

Il y a des espaces où nous n'allons pas. Nous ne sommes pas conviés en tout cas, mais pour lesquels seuls ceux qui pourraient également avoir des percées et pouvoir contribuer à notre travail de plaidoyer. Et donc il pourrait y avoir une meilleure coordination entre notre plaidoyer et le plaidoyer de Solsoc pour renforcer les ONG internationales, Enabel, la DGD, l'ambassade, etc. Pour qu'ils soient plus engagés dans le financement et l'appui à nos programmes.

Mais je pense que l'une des choses qui pourrait nous aider, c'est qu'ils partagent avec nous ce qui se passe en Belgique ou ce qu'ils font directement, vous voyez ce que je veux dire ? Parce que sur les réseaux sociaux, on peut consulter la page régulièrement, mais ce serait bien de recevoir régulièrement des informations de cette manière quand quelque chose se passe.

Oui, bien sûr. Ils nous ont donc impliqués dans ce processus, mais à notre connaissance, nous n'avons reçu aucune communication après cette mission. Pour autant que je sache, je ne pense pas que la mission ait eu lieu, ou du moins, nous n'y avons pas participé.

Mais c'est après la visite que nous n'avons pas reçu de nouvelles. C'est tout ce que je sais. Donc, d'après ce que nous savons, cela ne s'est pas produit.

Je crois qu'ils disaient que ce serait peut-être en juillet ou quelque chose comme ça. Et nous leur avons demandé comment nous pouvions nous impliquer, ou plutôt, comment nous pouvions les emmener visiter des endroits spécifiques, par exemple, et nous leur avons également demandé ce qu'ils aimeraient voir, etc. Nous avons donc eu cette conversation, mais ensuite, il n'y a plus eu d'autres communications à ce sujet. Il n'y avait pas de dates précises, du genre « nous viendrons à ces dates », mais plutôt « nous viendrons peut-être en juillet, mi-juillet si tout va bien, mais nous réfléchissons à ce à quoi cela pourrait ressembler, qu'en pensez-vous ?

Oui, je pense que nous avons également apporté beaucoup de contributions au fil des ans, mais je pense que parfois nous suivons ce qui s'est passé, mais nous n'obtenons pas toujours de retour d'information. C'est peut-être une chose. Nous aimerions avoir davantage, disons, de retour d'information ou d'informations sur ce qui est fait, afin de pouvoir peut-être nous appuyer dessus et voir comment nous pouvons nous améliorer et même donner davantage.

Mais je pense que parfois, nous pouvons faire davantage, par exemple en prenant l'initiative d'envoyer des déclarations, en contactant Solsoc et en leur faisant des suggestions sur la manière dont ils peuvent travailler en Belgique et faire pression sur leurs décideurs politiques, ce que nous avons fait.

Mais je pense que nous pourrions peut-être faire comme au début de l'année, c'est-à-dire avoir ces conversations stratégiques sur ce à quoi pourrait ressembler le plaidoyer tout au long de l'année, ce que nous pouvons faire. Et nous sommes prêts à avoir ces conversations pour participer à davantage d'événements ou autres auxquels nous pouvons prendre part et parler de ce qui se passe en Palestine, comme le font souvent d'autres donateurs, nous participons, disons, à des tables rondes ou à des événements qui traitent spécifiquement de ce sujet.

Je pense que nous pourrions participer à davantage de forums internationaux, ce serait intéressant. Pouvoir, disons, participer à des forums où des décisions sont prises dans les domaines qui nous intéressent, n'est-ce pas ? Pour l'instant, disons que nous avons participé à un forum, mais nous n'avons pas participé à d'autres espaces qui, selon moi, pourraient être importants.

Entretiens avec les membres de Solsoc

Pertinence des plateformes

C'est peut-être moins facile à répondre, mais je pense que le travail en plateforme fait avancer la thématique. En général, je pense que la question par exemple de la Palestine, quand on la traite via une plateforme, ça va avoir plus de poids sur une série d'élus et ça va permettre de faire avancer les dossiers. C'est ça plus que si nous, tout seul, on allait vers ces acteurs-là.

Ben oui, parce qu'en fait, il y a quand même toute une expertise que nous, on ne pourrait pas amener, qui est produite en plateforme et qui permet de les nourrir, eux et même eux, je pense que c'est plus facile. CNCD est un chapeau qui va donner aussi une certaine crédibilité à ce type d'analyse, plus que si Solsoc l'avait faite toute seule, par exemple.

Ils écoutent plus facilement une plateforme Palestine aujourd'hui que lorsqu'ils étaient au gouvernement. Et par ailleurs, non, ils nous écoutaient plus quand ils étaient au gouvernement.

Si tu veux, en fait, l'intérêt de travailler en plateforme, pour nous, ça va être d'être encore plus au courant de l'actu et de suivre d'encre plus près la thématique, d'être nourri par l'expertise aussi des autres membres.

Dans notre travail de plaidoyer, il y a aussi tout ce travail de veille, de suivre un peu ce qui se passe, même sans rien produire, de juste suivre l'actualité pour être un peu informé et pouvoir suivre les évolutions. Mais ça, clairement, c'est les plateformes qui le font en grande partie. C'est ça qui permet de fortement nous nourrir sur ce travail de veille et de suivi d'une thématique, de savoir un peu ce qui est sorti, quelles sont les grosses actus et les positionnements de la société civile sur des dossiers. Ça, vraiment, c'est sa richesse.

Alors je dirais que pour Solsoc, l'intérêt d'être dans ces plateformes, c'est d'avoir accès à des décideurs qui ne sont pas le PS, en tout cas de se s'assurer que ce plaidoyer percole vers d'autres partis.

Non, il n'est pas nécessaire ni indispensable de suivre une plateforme géographique. Après du coup, on suit moins l'actu du pays mais c'est pas nécessaire. On pourrait aussi être juste dans les mailing list des PV, des réunions et suivre de temps en temps en lisant ce qui s'est passé, pour avoir un peu d'info sur le contexte.

Le plaidoyer via les plateformes c'est un peu la seule manière efficace de travailler et je travaillerai plus sur l'efficacité des plateformes que sur un plaidoyer indépendant. Moi je trouve que le travail en plateforme doit être 80 % du travail de plaidoyer.

Je n'ai pas eu beaucoup de rencontres politiques avec d'autres partis en fait, de manière générale, et je pense que, à l'avenir, c'est quelque chose qu'il faudrait davantage faire et clairement qu'on est mieux de le faire avec les plateformes que de le faire tout seul.

La plateforme ouvre la porte et puis après, si c'est nécessaire, vous pouvez engager des contacts.

Ça renforce clairement le travail de Solsoc sur certaines plateformes peut être plus que d'autres, mais là on pourra peut-être creuser. Ça renforce parce qu'il y a de l'échange d'informations et d'expertises, des analyses partagées qui nous font évoluer. Ça renforce dans l'autre sens quand on arrive à y apporter aussi des infos et de l'expertise, de l'analyse. Donc c'est un peu du renforcement mutuel et ça vient en support dans le sens où comme notre cible privilégiée reste les mandataires et conseillers membres du Parti socialiste à différents niveaux, et que ça vient en support pour toucher plus largement d'autres mandataires. Donc on aurait du mal à le faire, en tous cas pour le moment, à le faire en direct. Et donc on considère que c'est une manière de toucher plus largement une frange de la classe politique belge. Tout en apportant notre contribution et en essayant que notre vision soit aussi prise en compte.

Points forts du plaidoyer de Solsoc

Les points forts du plaidoyer de Solsoc en Belgique, je dirais que c'est cette tentative en tout cas de relais de ce qui se passe vraiment sur le terrain. Des échos des sociétés civiles dans les pays concernés. Je pense que c'est une de nos principales plus-value.

Ben le plus gros atout, c'est évidemment le lien avec le Parti socialiste. Ça, c'est clairement un avantage. Et même quand ils ne sont pas au pouvoir, ça reste sur l'agenda parlementaire, on peut rapidement avoir des informations. Et donc ça, c'est, je crois, le plus utile. Maintenant, évidemment, nos partenaires actifs sur le terrain. Mais ça serait la même chose pour beaucoup d'ONG.

Contributions des partenaires internationaux

Dans notre vision de Solsoc, (les contributions des partenaires internationaux), c'est indispensable. On se repose fort sur eux parce qu'en fait c'est de là qu'on tire la légitimité du fait de nous exprimer sur ces thématiques. C'est parce qu'on a des partenaires qui la traitent directement en première ligne au quotidien. Donc c'est indispensable, mais c'est occasionnel.

Donc indispensable, mais à l'opportunité. L'idée n'est pas de les surcharger dans leur temps de travail, c'est pas mis tel quel qu'ils doivent contribuer au travail en Belgique.

J'ai l'impression que l'apport du partenaire est quelque chose qui a du poids, ou bien c'est quelque chose qui donne une coloration en fait humaine. Beaucoup plus, oui, beaucoup plus proche, beaucoup plus chaleureuse qu'une intervention sur le plan technique ou proposition d'amendement, des choses comme ça. Notre capacité de persuasion, de pouvoir capter l'attention, elle change du tout au tout. Si on arrive qu'avec un truc froid lié aux textes légaux, mais qu'on arrive à rapporter ça à aucune réalité, c'est impossible de convaincre quelqu'un.

C'est déjà apporter les infos de leur propre contexte, leur situation, leur analyse sur ces situations-là, les enjeux qu'ils connaissent toujours dans leur propre contexte.

Je pense que sur le plaidoyer type géographique, c'est beaucoup plus indispensable encore. On les considère souvent encore plus experts que nous. C'est à dire qu'on va s'appuyer sur ce qu'ils ont à dire sur le plaidoyer thématique, c'est pas toujours aussi central, mais parce qu'on essaye depuis la base d'élaborer des positions, des revendications qui prennent en compte ces réalités.

Recommandations - Perspectives

J'aimerais vraiment créer un réseau à chaque fois de partenaires actifs sur les mêmes thématiques. Un réseau plus formel, quoi. Interne à Solsoc et ses partenaires, mais un espace dans lequel on ne mobilise pas des réunions teams tous les même une par an, lors de laquelle on mobilise tous les partenaires qui sont actifs sur la thématique pour qu'ils nous appuient sur la construction de la vision de Solsoc.

Et je pense qu'on devrait peut-être un peu plus focaliser notre input sur les questions de travail décent, en fait. Mais bon, tu vois, en fait, c'est pour permettre du travail décent, il faut être dans un contexte aussi qui le permette. D'ailleurs, dans les piliers du travail décent, on peut dire qu'il faut la démocratie, elle peut en faire aussi partie.

Ce qu'il y a, c'est qu'on a des visions différentes pour l'instant entre nous. Il y a des différences qui sont faites entre les plaidoyers géographiques et les plaidoyers thématiques. Et il y aurait une volonté de se reposer plus sur les plaidoyers thématiques et donner les plaidoyers géographiques plus chargés de partenariats. Mais moi, j'ai l'impression que c'est donner beaucoup de travail au chargé de partenariat, d'autant plus lorsque je vois le temps que je consacre à la plateforme en plateforme Afrique centrale. Et le plaidoyer thématique. J'ai l'impression que c'est très intéressant, mais ça demande. C'est plus dans le temps long et donc c'est pas mal je trouve aussi d'avoir un plaidoyer plus réactif dans la répartition des tâches.

L'idée est de pouvoir quand même devenir expert de certaines thématiques et d'avoir des documents, des documents propres, un peu plus fouillés. Et donc dans cette perspective-là, alors oui, c'est clair que le temps manque, mais là, pour l'instant, comme on va dire assez naturellement, la priorité a été mise sur les plateformes.

Et la dernière chose que je voulais dire par rapport aux plateformes. C'est que tout le monde va dans une rationalisation. Tout le monde dit qu'il faut participer à moins de plateforme. Et pour moi alors, il faut pouvoir être beaucoup plus en mesure d'identifier des relais dans les plateformes.

Mais c'est vraiment dans cette réflexion globale plus sur les thématiques que le plaidoyer géographique, de repenser ces veilles, faire éventuellement des binômes et donc faire des ateliers ou des moments de réflexion un peu plus intenses, un peu mieux construits pour nous servir à élaborer des positions un peu plus cadrées, formalisées avec les partenaires.

oOo

Entretiens avec les membres des plateformes

Engagement de Solsoc

Tu vois que chez eux, ils ont un plaidoyer qui est très fort inspiré des programmes. Il y a une connexion programme plaidoyer qui est très forte, en fait. Et en fait, Aurore, elle amène toujours son... Elle est au courant, ce n'est pas un plaidoyer qui est détaché des programmes, elle est au courant de ce que font ses partenaires, de ses actions. Et c'est répercuté dans le travail, dans les idées qu'elle a.

Le lien qu'ils ont avec le partenariat. Le lien avec le terrain. Et puis, même s'il y a une affiliation au Parti Socialiste, il y a quand même une espèce de truc où tu sens qu'il y a une indépendance.

Ils sont dans beaucoup de réunions avec d'autres personnes, ils sont dans beaucoup de plateformes, etc. Je ne doute pas que ça doit être énergivore pour eux d'un certain côté. Mais par ailleurs, c'est vrai que de ce fait-là, ils sont au courant de pas mal de choses et leur présence amène aussi un apport important sur, d'une part, ce qu'ils font, mais aussi de leur réseau, de leur connexion. Ils amènent sur les thématiques qu'ils traitent, oui, ils sont au taquet. Donc, d'une part, sur les questions de fond, mais aussi en termes d'implication sur le fonctionnement de ces plateformes.

Pour moi, ils font partie des piliers. Oui, ils font partie des piliers du fait de la trajectoire historique que Solsoc a dans la commission politique.

C'est une grosse organisation qui est ancrée sur des thématiques qui sont assez claires, qui est là depuis longtemps, qui est active aussi à différents niveaux, qui a des partenaires sud et qui est fortement impliquée. Ils sont là tout le temps ou sauf exception.

Une des forces de Solsoc, quand même, je trouve, c'est aussi d'avoir une relation assez étroite avec leurs partenaires. Ils se sont en contact assez, je ne vais pas dire fréquent, mais réguliers.

Ils sont au courant de beaucoup de choses. Ils ont une expertise sur un certain nombre de domaines et ils sont assez actifs. Donc cet ensemble-là fait que oui, ils sont inévitablement actifs au sein de la commission politique et en ce sens, forcément, ils l'influencent.

C'est vraiment une organisation qui joue le jeu, qui comprend assez bien la complémentarité qu'il peut y avoir entre une organisation membre et la coupole et qui, dans le long terme, joue le jeu du collectif.

Je pense que Solsoc a toujours été et est restée une organisation qui est un pilier de la commission politique.

Je crois que l'engagement de Solsoc s'est amélioré ces dernières années. On a dans notre plateforme une cinquantaine de membres, mais on en a seulement 5 ou 10 qui sont assez actifs. Et Solsoc, c'est l'un de nos membres les plus actifs. Je m'entends aussi bien avec Solsoc. Je dirais que Solsoc est assez importante dans la plateforme. Aussi pour moi, parce que Solsoc et moi, on s'appelle régulièrement. Si on a des questions, on a un contact informel. Ça a une grande plus-value d'avoir quelqu'un dans le secteur avec un réseau, avec des partenaires actifs avec lesquels tu peux réfléchir ensemble, avoir une bonne interactivité.

Donc ce n'est pas seulement une présence assez régulière dans les réunions, mais aussi une présence active, proactive.

C'est un investissement dans le plaidoyer juste, mais c'est équilibré.

Je trouve que Solsoc est sans doute le membre de la plateforme de travail décent qui a eu le plus de visibilité avec des campagnes concrètes.

Moi, je trouve qu'en tout cas avec Solsoc, au sein de la plateforme, c'est un partenaire vraiment très constructif.

Je trouve qu'il y a souvent des positions équilibrées, pas caricaturales. On a quand même le sentiment de jouer le jeu collectif, de ne pas forcément tout le temps... En fait, aucun n'a cette attitude de tout le temps vouloir tirer la couverture à lui. Mais je trouve que les apports de Solsoc vont souvent dans le sens de trouver les consensus, des positions équilibrées.

Je dirais engagé, constructif, sur le fond et sur la pratique. Donc c'était vraiment prendre sa part du boulot à faire. Et pour pousser l'agenda, là, j'ai vraiment l'impression que c'est vraiment quelque chose d'ensemble.

Depuis que j'ai commencé à travailler à la plateforme, je dirais que Solsoc est un membre quand même très actif et c'est une implication qui est aussi assez régulière au final, ce qui n'est pas assez évident, surtout quand on a beaucoup d'activités à mener en interne aussi. Je pense que ça montre que Solsoc valorise vraiment le travail qui est fait au sein de la plateforme.

Il y a une ouverture aussi, évidemment, à l'idée que les autres ont d'autres priorités et sur lesquelles eux ne travaillent pas et ils acceptent ça, évidemment. Ils vont peut-être moins se positionner sur d'autres thématiques.

Je trouve que pour une petite organisation, quand ils décident de mettre l'action sur un dossier, qu'ils y mettent les moyens, ils peuvent avoir une force assez importante, comparativement à d'autres. Il y a des gars qui sont sur plein de dossiers et qui, parfois, peinent à s'imposer sur un dossier en particulier. Je crois que ça, c'est à mettre aussi au crédit de Solsoc.

Quand ils décident de s'investir sur quelque chose, c'est vraiment un investissement qui compte. Après, ils ne peuvent pas s'investir sur tout et parfois et du coup, ça crée des attentes sur d'autres dossiers.

Ils ont une équipe assez stable aussi, je pense. Ils ont toujours cette souplesse, peut-être liée au fait des plus petites organisations qui doivent s'adapter, trouver des alliés, des alliances.

Je ne sais pas, mais je constate en tout cas qu'ils ont cette recherche constante du travail en commun, du travail en réseau. C'est ça. oui du coup, c'est très agréable parce qu'on se regarde et oui, on peut le faire ensemble.

Donc, on est assez transparent et du coup, ça donne des petites collaborations comme ça qui, pour moi, je le vois vraiment comme une construction. C'est en constante construction, ce qui fait qu'on amène des éléments qui fait qu'on va pouvoir collaborer encore mieux dans le prochain programme.

Moi, je dirais qu'avant, la question de l'apport, c'est la question de l'assertivité. C'est-à-dire, ils sont assertifs. Ils arrivent et ils savent ce qu'ils vont dire. Ils sont au clair avec leurs objectifs. Donc, j'imagine qu'il y a un travail de concertation et de préparation qui est derrière. Et donc ça, c'est quand même assez riche. Ils vont amener des éléments solides.

Mais peut-être que du coup, ils se reposent sur l'expertise du réseau qui n'est pas non plus mal en soi, c'est assez normal, tu ne peux pas être expert en tout, donc parfois, tu vas reprendre d'autres expertises.

Je pense qu'ils communiquent très bien leur plaidoyer, mais je ne pense pas que ce soit des experts de fonds de dossier. Mais encore une fois, est-ce que c'est dommageable ? Peut-être pas, parce que s'ils se reposent sur l'expertise d'autres, ça peut fonctionner.

Je reviens sur ce que j'ai dit. Ils ont quand même un profil d'expert sur certaines questions. Mais pour moi, iel tranche vraiment avec les autres collègues qui ont ce profil différent.

Mais orienté résultat quand même. Oui. Orienté vers le résultat et réaliste aussi. Qu'est-ce qui est possible de faire ? Ça peut être parfois un peu embêtant d'avoir des gens qui viennent avec des choses qui ne sont pas réalistes.

Au contraire, je trouve que c'est vraiment des alliés indispensables. Je suis très content qu'ils soient là. Donc, je n'ai pas de souci qu'ils soient moins forts sur le contenu.

(La présence des partenaires dans les réunions de plateforme) Je ne suis pas sûr qu'en termes de renforcement de plateforme, parce qu'on a tous nos partenaires, on discute tous avec nos partenaires. Je ne suis pas sûr que c'est ça qui renforce les plateformes en tant que telles. Moi, je pense que ça les renforce eux, ça les rend plus légitimes auprès des plateformes, mais aussi auprès du politique.

Et Solsoc a été, depuis le début, un membre actif et toujours présent à la hauteur.

Moi, je trouve qu'en tout cas avec Solsoc, au sein de la plateforme, c'est un partenaire vraiment très constructif. Je trouve qu'il y a souvent des positions équilibrées, pas caricaturales. On a quand même le sentiment de jouer le jeu collectif, de ne pas forcer tout le temps... En fait, aucun n'a cette attitude de tout le temps vouloir tirer la couverture à lui. Mais je trouve que les apports de Solsoc vont souvent dans le sens de trouver les consensus, des positions équilibrées.

Contributions de Solsoc

Le/la représentant.e de Solsoc joue super bien le rôle, c'est cette connexion avec le Parti socialiste. Ça ouvre toutes les portes, mais je ne les aurais pas, ces connexions-là, s'il n'y avait pas le Solsoc.

Moi, je suis venue avec des partenaires. Elle a joué le jeu au niveau du Parlement et grâce à Solsoc, on a pu avoir une audience avec les deux parlementaires, le secrétaire socialiste de la Commission des relations extérieures. Et puis, tu avais des conseillers politiques.

C'est un dossier prioritaire pour son organisation parce que c'est un dossier prioritaire un peu partout. Elle trouvera toujours du temps pour commenter une newsletter, pour apporter des idées, même si la deadline est très serrée.

Donc, le fait que eux se rejoignent au groupe, ça veut dire qu'on a un concert un peu plus... Une chorale un peu plus forte pour renforcer un rapport de force Et puis après, tu mets l'échange d'informations, bien sûr. Et puis le numéro un, c'est l'opportunité d'avoir accès à des décideurs qui ne figurent pas dans le réseau des uns ou des autres.

Dans le sens où je les trouve quand même très souvent préparés à ces réunions. La lecture des documents est faite, on sent qu'ils ont un bagage costaud sur leur thématique et donc ils arrivent avec des propositions, des ajouts, des points d'attention.

Comme ça, je dirais, en quantité, plutôt dans la moyenne supérieure, en qualité, je dirais quand même qu'on sent quand même l'impact du fait qu'aujourd'hui, chez Solsoc, il y en a qu'un qui fait du plaidoyer à 100% et que les gens qui viennent dans nos instances sont des gens pour qui le plaidoyer, c'est un truc parmi d'autres.

Le plaidoyer, c'est un métier en soi et que c'est assez logique que quelqu'un pour qui le plaidoyer, c'est un aspect parmi d'autres de son travail, avoir moins de temps, pour avoir une réflexion stratégique sur la création du rapport de force en mobilisation et plaidoyer.

Mais ça n'empêche que quand tu arrives vers le cabinet Dermagne avec une coalition dans laquelle tu as la FGTB et Solsoc, ça aide à construire la relation de confiance.

Un des rôles essentiels que Solsoc va jouer dans telle commission, c'est de nous éviter de rater des trucs.

Quand on développe des notes, des briefing papers, presque toujours on a un input de Solsoc ou de la part du partenaire de Solsoc.

Je vois que Solsoc, à chaque fois, informe la plateforme des visites des partenaires. Et parfois, il y a aussi la proposition de faire certaines réunions avec des décideurs politiques ensemble. On a fait plusieurs rencontres politiques avec nos partenaires ensemble. C'était une action assez forte.

Chaque organisation a un peu sa propre identité ses propres partenaires. Sur la question de protection sociale, je pense que c'est un des acteurs le plus fort.

On se contacte aussi de manière assez informelle, régulièrement, pour avoir des mises à jour sur le contexte politique, que ce soit au niveau belge, au niveau européen, aussi pour partager des infos de terrain. À chaque fois qu'il y a des partenaires de Solsoc qui viennent à Bruxelles, on est mis au courant pour essayer d'organiser des choses ensemble.

C'est aussi un membre qui amène pas mal d'inputs et d'idées en termes de stratégie de plaidoyer pure. On organise assez régulièrement des activités ensemble.

Déjà, Solsoc a été impliqué à chaque étape du processus. L'étape de brainstorming, l'étape de rédaction. Ils ont aussi fait beaucoup lien avec leurs partenaires pour qu'on puisse bien refléter la dimension locale dans le draft. Et maintenant, ils sont énormément impliqués dans le travail d'identification des points d'entrée, parce que maintenant, il faut voir comment est-ce qu'on va réussir à porter cette résolution. Alors que là, vraiment, du début jusqu'à la fin, il y a quand même eu une grosse implication de Solsoc.

La participation de Solsoc, je ne dirais pas qu'elle est du même niveau que d'autres organisations. En tout cas, il y a trois, quatre organisations qui sont plus présentes, dont Solsoc. Leur apport est important, en tout cas pour la plateforme, en tout cas au niveau de leur connaissance thématique. Ils peuvent faire un apport vraiment thématique sur le travail décent, sur l'alimentaire, l'économie sociale.

Là, leur apport est essentiel, c'est concret. Ils ont participé à l'écriture, ils ont mis les inputs et puis après, on en a discuté ensemble avec les autres membres.

Il n'y avait pas un dossier que Solsoc suivait prioritairement, mais sur chacun des dossiers, l'organisation veillait à ce que la patte de Solsoc ou s'il fallait des relais de témoignages du Sud, que ça remonte au niveau de la plateforme et que ce soit une dimension qui soit prise en compte.

Je ne dirais pas force de proposition, mais présent aux réunions quand il le faut et signer les positions, servir de relais au niveau des acteurs politiques quand c'est nécessaire. Donc disponible plus que force de proposition ou à la manœuvre au sein de la plateforme.

Je dirais en une construction commune de positions. C'est vraiment des alliés à partir du moment où on doit élaborer ensemble des positions. C'est-à-dire en termes de facilitation, d'arrondir les angles, d'amener des éléments, de créer des alliances entre nous en disant : Mais on va amener tel élément, tout ça. Ça, c'est quelque chose qu'ils savent bien faire.

Je dirais entre intéressant et incontournable. Surtout intéressant. Je sais qu'en tout cas, quand ils sont présents dans une réunion, ils auront toujours des contributions intéressantes, que ce soit sur le contenu, sur le processus, sur l'échange d'informations.

Solsoc, par exemple, a toujours eu les meilleures infos sur la position du PS et les intentions du PS, etc. Donc c'est super utile de partager ça. Chaque groupe a ses trucs. Oxfam vient avec des trucs de terrain liés à l'humanitaire. C'est la même chose pour Caritas. On a tous nos forces, etc.

Ils ont un rapport à leurs partenaires que je trouve vraiment très intéressant et approfondi. On voit qu'ils connaissent très bien leurs partenaires, qu'ils leur font 100% confiance et qu'ils vont leur envoyer toute position sur laquelle le GT travaille pour avoir leur avis et ils remontent ces inputs reçus de leurs partenaires, parfois avec des positions qui peuvent être dérangeantes pour nos façons de voir les choses. Donc c'est rarement Solsoc qui va drafter l'input de base. Mais ils amènent cette vision-là, celle des partenaires, un certain angle.

Avantages de travailler en plateformes

Alors, C'est le fait de mutualiser sa position et donc de faire en sorte que sa position a un écho plus important, même si elle peut être complétée et aménagée avec les contributions des uns et des autres. Mais c'est de porter un positionnement plus fort, qualitativement et quantitativement.

Et il y a eu un impact visible et audible sur les interventions des représentants belges au sein du conseil d'administration de la Banque mondiale.

Donc, la Belgique s'est exprimée beaucoup plus clairement, plus fortement là-dessus grâce au fait qu'il y avait ce dialogue. Solsoc a joué un rôle très constructif aussi là-dedans. On a eu deux échanges avec la Banque mondiale. Un avec les Belges qui sont dans le board et un échange avec les responsables de Banque Mondiale même. Donc, quelque chose qu'on ne peut jamais faire si on n'a pas la capacité de participer aux réunions de la Banque Mondiale.

Et si la famille socialiste serait présente au niveau international ou Europe, ça nous aiderait. Un peu comme je dirais, s'ils ne sont pas là au niveau belge et la famille chrétienne va faire le plaidoyer pour la protection sociale seule, ça va beaucoup moins coller chez les responsables politiques, chez la DGD.

Je dirais que la principale opportunité, c'est déjà de pouvoir travailler ensemble. On a un réseau qui est quand même assez varié, avec beaucoup d'expertises différentes. On a beaucoup de membres. Je pense que le fait, déjà, de pouvoir échanger régulièrement, ça permet de croiser un peu les différents niveaux d'expertises. Mais Je pense que c'est surtout la possibilité de faire un front commun face aux décideurs. Ça renforce un peu l'impact de l'action et ça renforce un peu la crédibilité et la légitimité des messages qu'on veut porter.

Donc, c'est peut-être, je dirais, la seule faiblesse du travail de plaidoyer et de Solsoc, c'est qu'ils ne peuvent pas être suffisamment peut-être indépendants du fait de leur membership au sein du CNCD.

Et je pense que de participer à ces deux plateformes, ça évite aussi un petit peu la duplication, ça facilite la dissémination des informations. Et puis, ça permet juste de toucher un plus grand scope de décideurs politiques.

Avoir un rapport de force politique qui soit plus important qu'une organisation seule. Quand on associe deux coupoles, trois syndicats et une flopée d'organisations spécialisées sur des thématiques très spécifiques, on est beaucoup plus pris au sérieux et on a un poids politique plus important. Quand on peut mettre tous les logos sur une position. Je pense que la vraie force, elle est là et aussi la mutualisation du travail de recherche d'écriture, de rédaction, que ce soit d'articles ou de positions.

Je pense qu'ils ont aussi conscience que sur des dossiers qui sont aussi prioritaires pour eux, venir en tant que groupe, en tant que plateforme, c'est important pour avoir un résultat politique, pas uniquement vis-à-vis des socialistes, vis-à-vis de l'ensemble des partis politiques, mais c'est vrai qu'eux facilitent les contacts vis-à-vis du Parti socialiste par leur lien privilégié.

On vient en disant: C'est la plateforme de coordination de travail décent, c'est les trois syndicats, c'est ces trois piliers. Oui, ça renforce. C'est ça. Oui, clairement, moi, je le mets comme un argument, que ce soit pour aller voir nos piliers, pour aller voir les politiques.

Je crois que la force du collectif, elle a toujours plus de poids vis-à-vis des politiques, de dire qu'on est tous d'accord sur une position et qu'on s'adresse à eux collectivement. Ça, c'est une force. Parfois, il ne faut pas non plus que tout soit collectif. C'est intéressant aussi que chaque organisation garde ses lignes de plaidoyer propres. Mais je pense qu'il y a quand même une force à pouvoir unifier.

Recommandations

J'ai envie de dire, évidemment, si elle s'investissait plus, quoi. Mais après, je ne sais pas dans quelle mesure elle peut s'investir plus, parce que je sais qu'elle est quelqu'un de polyvalent.

Dans un contexte où la solidarité internationale est en danger et où l'internationalisme est un des cœurs historiques de la vision du monde socialiste, il y a sans doute à réfléchir au rôle spécifique que Solsoc a à jouer, à systématiser ça, de se poser la question: comment est-ce qu'on fait pour, au-delà de campagne thématique comme la campagne Just, faire vivre l'exigence de la solidarité internationale dans les différentes entités constituant de l'action commune, dont une en particulier qui est le parti, mais aussi dans la Mutuelle, le Pac, Soralia. Mais avec la question de comment tu fais pour faire ça quand tu es si petit par rapport à des entités qui sont si énormes. Il faut bien choisir où tu mettras tes forces.

Ce qui doit faire la force de Solsoc, c'est d'être la représentante de la solidarité internationale au sein du pilier socialiste et la représentante du pilier socialiste au sein de la solidarité internationale.

Quand Solsoc élabore son cadre, de se dire : dans telle plateforme, on va être en première ligne et donc on met le temps de travail qui va avec, dans telle autre, on est en deuxième ligne et donc on assume qu'on y met moins de temps de travail, mais que ça n'empêche pas qu'on reste parce que de nouveau, on apporte de l'assise sociétale.

Ils ont beaucoup de partenaires intéressants, donc ça vaut la peine d'un peu encore plus les mettre en avant dans le plaidoyer qu'on fait.

En tout cas, est-ce que c'est souhaitable ? Je pense que oui, c'est souhaitable, mais aussi pour maintenir certains un équilibre dans le secteur. On n'a pas besoin d'être tout le temps à quatre, cinq, six présents dans tous les lieux. Ce n'est pas efficient comme manière d'utiliser nos ressources limitées. Derrière ça, il y a évidemment une question de représentation politique qui est indépassable. Est-ce qu'on prépare certains points de l'agenda ensemble. Donc généraliser cette pratique pour les questions de plaidoyer, je pense que c'est faisable. Je trouve souhaitable parce qu'au lieu d'être trois et finalement d'avoir parfois des postures différentes, on serait peut-être plus fort à être moins nombreux, mais avoir une casquette claire de dire: Voilà, on représente derrière neuf organisations de la société civile belge, donc quand même trois syndicats et deux mutuelles qui sont quand même des poids lourds. Mais ce n'est pas encore dans la culture, réellement, de la plateforme. Je pense qu'il y a suffisamment de confiance que pour se dire qu'on pourrait y arriver.

On peut toujours se débrouiller seuls, mais pour avoir de l'influence, c'est indispensable quand on peut faire ce travail ensemble. Même si je suis d'accord qu'il faut évoluer et voir comment trouver peut-être un peu plus d'efficacité.

Je pense presque nulle part dans tout le secteur des ONG, même chez 11 11 11, il n'y a plus personne qui bosse spécifiquement sur les processus de prise de décisions européens.

Pour ce qui est de la plateforme belge, pour le CNCD, la présence de Solsoc est importante. On compte sur eux. C'est plutôt la faiblesse structurelle à la plateforme en tant que telle qui devrait être renforcée et chacun devrait pouvoir la renforcer. S'il y a des possibilités pour Solsoc d'être plus proactif. C'est ce que je vous en parlais, ça serait super.

Je dirais que c'est plutôt une question d'anticiper les opportunités. Parce qu'il y en a, mais parfois, l'information arrive tardivement et le lien n'a pas été fait nécessairement en amont et donc on passe à côté d'une opportunité.

Mais je sais que, par exemple, leur angle a toujours été un peu les travailleurs, le travail décent, plus tout ce qui est économie sociale et solidaire et la résistance par cette économie sociale et solidaire. Mais c'est peut-être venir avec plus de propositions pour intégrer ces angles-là dans des positions collectives ou même voir proposer des temps de formation aux autres membres du groupe de travail, voire de la plateforme sur ces thématiques-là pour justement faire percoler les thématiques prioritaires de Solsoc chez les autres.

Et ça, ce n'est pas du tout la responsabilité de Solsoc, c'est une responsabilité collective, on est fort en réaction à ce qui nous arrive de l'extérieur. Là, on s'est dit: là, il y a une priorité pour nous en termes de plaidoyer, mais vis-à-vis du secteur lui-même. En termes de plaidoyer politique vis-à-vis de décideurs en Belgique, mon impression, c'est qu'on est assez peu visibles.

C'est une question que moi, j'aurais à poser à Solsoc, mais aussi aux membres de la plateforme en général, c'est dans quelle mesure, finalement, la plateforme de travail décent est vraiment, comme on dit, un lieu d'amplification de ce qu'ils font ou finalement, c'est quoi la valeur ajoutée de la plateforme ?

Et finalement, je trouve que d'avoir des réunions plus régulières ou même s'il n'y a pas directement un agenda d'une activité concrète à réaliser ensemble, on pourrait avoir des réunions un peu plus régulières pour faire un peu un état des lieux, justement, où on en est au niveau du plaidoyer.

oOo

Entretiens avec les mandataires socialistes

Caractéristiques des relations avec Solsoc

Je travaille beaucoup avec eux sur tout ce qui est liens avec les pays partenaires de Solsoc qui ont une actualité internationale, donc la Palestine, la RDC, par moments, la Colombie ou en tout cas les pays d'Amérique latine, notamment dans tout le dossier Mercosur, etc.

C'est aussi la thématique coopération au développement. Cette thématique qui, là, pour moi, est celle qui est la moins bien défendue par Solsoc, très clairement.

Alors, je dirais que c'est plutôt moi qui m'adresse à eux. C'est-à-dire que quand je vois des sujets, je leur demande... Par exemple, si on rédige un texte ou quelque chose comme ça, je vais toujours leur envoyer pour relecture.

Si je dois attendre que ça vienne de Solsoc, l'agenda parlementaire est déjà fini.

Pour nous, c'était une vraie plus-value d'avoir Solsoc avec nous, de pouvoir collaborer sur l'établissement de ces différents documents. Et puis, j'avais besoin de Solsoc quelque part pour m'alimenter, alimenter aussi notre travail, notre programme également, donc programme politique. Et on avait une belle collaboration. Ils avaient aussi entrepris de faire une mission par mandat avec des parlementaires.

Je pense que nous, on se sert des notes et des rapports de Solsoc dans ce qu'on va fournir comme travail parlementaire, dans nos questions et nos études parlementaires. Par contre, les contacts personnels, j'en ai beaucoup moins.

Mais je dirais que franchement, depuis mes nouvelles responsabilités, je dois vous avouer que je ne pense pas que j'ai été sollicitée une seule fois pour les rencontrer. Ça, c'est un peu dommage.

Mais un vrai travail de fond, je n'ai pas eu. Et là où d'autres ONG, je crois que du coup, ça peut vous aider pour me dire, là où d'autres ONG me sollicitent beaucoup plus.

Mais là où je suis fort sollicitée par le CNCD, Solsoc est moins proactif, je crois.

Je trouve que Solsoc, il y a un manque de proactivité. Et donc du coup, maintenant, on est en contact direct avec le CNCD.

En fait, pour moi, c'est ça un bon plaidoyer, c'est que tu dois te baser sur effectivement des bonnes analyses, des bons... Mais tu dois avoir un contact personnel avec les gens. Ce que je trouve, malheureusement, Solsoc ne fait pas assez.

Il y a parfois, je trouve, une méconnaissance encore de l'institution « Parti Socialiste », qui fait qu'on s'adresse à tout le monde un peu comme ça de manière globale, alors qu'en fait, ça ne fonctionne pas. Parce que alors personne ne se sent responsable.

Qualité du travail de Solsoc

Un autre point fort, c'est que je me pose moins la question de savoir ce que c'est sur notre vision, etc. Je vais prendre directement en compte ce que dit Solsoc sans avoir une analyse très profonde pour savoir si ça correspond bien à ce qu'on veut.

Autant, ils sont très bons sur Palestine, enfin, tout ce qui est pays partenaire et les messages qu'on doit défendre sur ces questions-là, et notamment la Palestine et la RDC. Mais par contre, sur les revendications qu'il y a par rapport à la coopération au développement dans les budgets, à la vision du ministre sur la coopération au développement, tout ce qui est, par exemple, négociations qu'ils ont eues en bilatéral avec la DGD, etc, pour les coupes. Je n'ai aucune info qui vient de Solsoc. Tout vient principalement d'Acodex et du CNCD.

Et donc ça, par exemple, je trouve que c'est peut-être quelque chose qui n'est pas assez développé chez eux, c'est d'avoir un contact direct avec nous pour dire: ça ne va pas, le ministre veut s'attaquer à ceci ou cela..

Et donc, par exemple, j'ai plus de contacts contact avec le CNCD, avec les personnes qui s'occupent de dossiers spécifiques

Donc si vous voulez poser des questions, s'il y a des questions à poser, n'hésitez pas. J'ai de temps en temps une proposition de questions parlementaires, mais ça, c'est rare. Ce que d'autres ONG font beaucoup plus.

C'est une force pour moi parce que les analyses de Solsoc, je vais les intégrer directement dans mes interventions. Sans trop les remettre en question. Je vais utiliser tel quel des éléments que je retrouve dans les analyses de Solsoc pour rédiger les questions parlementaires, pour les intégrer dans mes interventions.

Je trouve que parfois, leurs notes pourraient être plus solides. Rien que sur le plan rédactionnelle, ça pourrait être un peu plus rigoureux, un petit peu plus technique, un peu plus nickel. C'est vrai que parfois, c'est intéressant et tout. Il y a plein de choses qui sont hyper utiles et le fonds est parfois très riche, mais il n'y a rien à faire, la forme, ça a son importance.

Donc, les points forts, oui, je dirais que c'est ça, c'est la coordination avec les autres plateformes, leur disponibilité aussi et leurs contacts avec les partenaires sur le terrain. Je rajouterai juste un dernier point, c'est qu'ils ont aussi quand même une compréhension des enjeux politiques et de comment ça fonctionne à la Chambre. Parce que ça, ce n'est pas le cas de toutes les ONG.

Oui, je trouve vraiment bien que leurs notes, les études sont bien faites. Je m'étais basée sur pas mal de notes pour l'élaboration de documents politiques.

Mais la force, c'est que de Solsoc, c'est quand même son contact avec le parti.

Les rencontres avec les partenaires internationaux de Solsoc, c'est le plus important. Quand ils sont là, quand ils passent et qu'ils expliquent leur vécu et leur analyse de la situation, franchement, il n'y a rien de mieux.

Les points forts du plaidoyer de Solsoc, c'est d'être toujours très en phase aussi avec le travail qui est fait sur le terrain à ses partenaires, non seulement effectivement sur des aspects économie sociale et solidaire, notamment sur la transition. Cette transition juste, toute la campagne qui a été menée. Et tout ça se fait toujours en lien avec les partenaires et les réalités de terrain. C'est comme ça que je le ressens. Et je pense que c'est ça la vraie légitimité de Solsoc, c'est vraiment de partir de là.

La rencontre avec des partenaires internationaux de Solsoc c'est régulier. L'année passée, par exemple, on a dû quand même les rencontrer, je dirais cinq fois. Même pour les parlementaires et pour les gens qui sont là, franchement, c'est assez riche. Je dirais cinq fois.

Même chose aussi sur les volets de genre, femmes, avec effectivement la transversalité à certains projets. Et alors l'autre volet qui est tout ce qui est santé, avec le volet mutuelles de santé. Donc là, c'est toujours partir aussi des réalités de terrain et des projets qui sont menés très, très concrètement sur l'accès à la santé. C'est surtout ça, je pense, qui est vraiment la force de Solsoc dans son volet plaidoyer, c'est que ça part toujours de cette réalité de partenariat.

Le point fort du plaidoyer de Solsoc, je pense que ce serait leur contact avec les partenaires de terrain, le fait qu'ils ont régulièrement aussi des partenaires qui viennent à Bruxelles. On peut leur poser des questions. Ça nous permet d'organiser des réunions vraiment sur des sujets plus spécifiques, de rester en contact avec eux aussi après. Donc ça, c'est assez précieux. Et puis, c'est leur contact, eux aussi, avec les autres ONG.

Je trouve que, par exemple, Solsoc, dans sa façon de faire du plaidoyer et en bilatéral avec nous, devrait beaucoup plus nous emmener sur le terrain.

Ce n'est pas tout de faire venir des partenaires et de les faire rencontrer des députés. Il faut le suivi parlementaire après. Or, dans le suivi parlementaire, ou le contrôle du gouvernement, c'est tout ce qui est les questions parlementaires, mais il y a aussi tout ce qui est législatif. Et c'est une grosse partie du travail parlementaire. Et c'est ça qui a un impact après aussi sur les décisions que prennent les ministres.

Et l'audition de ce creuseur et de Danny, ça a vraiment fait quelque chose de très différents dans la manière dont les parlementaires ont vu la réalité du terrain. Tout le monde avait quasiment les larmes aux yeux. Parce qu'on parle des minerais, mais c'était le petit gars qui va dans une mine, ses collègues sont morts parce qu'il y a eu un éboulement et qui disait des choses... Je ne m'attendais pas à ce que ça ait un tel impact.

C'était une approche beaucoup plus concrète, beaucoup plus pragmatique. C'est vrai que parfois, on réfléchit en chambre depuis l'Europe et depuis la Belgique sur un projet qui nous semble évidemment magnifique, mais qui changera peut-être peu de choses dans la vie des citoyens concernés. Et peut-être, ce qui sera changé sera au détriment. Donc, ça permet d'ajuster les ambitions, d'ajuster les textes. Et donc ça, pour moi, c'est très important.

Ça, pour moi, le mieux, c'est la visite de terrain. C'est mieux encore que de faire venir des partenaires. Le partenaire, pour moi, c'est important. Si, et seulement si, attention, il y a un suivi.

C'est que chaque fois que j'ai eu besoin d'eux, ils étaient là avec une grande expertise de terrain, une expertise aussi académique, une grande connaissance des enjeux. On a aussi l'occasion d'évoquer avec eux leur rapport d'activité où on voit tout ce qu'ils ont fait sur l'année et les échanges qu'on a eu avec eux et ce qu'il faudrait encore améliorer.

Quand on a besoin d'une expertise, là, par exemple, pour notre texte sur les minerais, ils ont été très réactifs et je pense qu'ils ont dit: « Non, vraiment, je n'ai pas d'amélioration à proposer parce que je trouve que... » C'est mon premier mandat, évidemment, en tant que parlementaire et je trouve qu'ils m'ont été très utiles, en tout cas.

Oui, Solsoc a toujours été toujours bien répondu aux questions. Il a été vraiment une source fiable pour répondre aux questions techniques qu'on pourrait avoir, pour donner un feedback de toutes les réunions internationales qui suivaient aussi bien. Parce que nous, on a ici le point de vue du fédéral, mais c'est un dossier qui était mené au niveau de l'ONU, au niveau des conseils au niveau européen.

L'articulation avec le travail des plateformes de la société civile

Ça les fait disparaître. Si c'est des messages de plateforme, pour moi, clairement, Solsoc, n'apparaît plus et j'ai plus intérêt à avoir un contact direct avec les personnes qui gèrent les plateformes au CNCD qu'avec Solsoc.

Ils sont un petit peu plus organisés quand même en plateforme, ce qui est normal. Le CNCD a cette vocation-là. Ils font vraiment du plaidoyer-plaidoyer. Eux, c'est leur travail.

Je trouve ça bien quand ils font du bilatéral et quand ils font des trucs avec les plateformes. Parce qu'avec les plateformes, ça élargit un peu le scope et en plus de ça, ça permet de toucher les autres partis.

Je trouve qu'ils doivent utiliser justement leur plus-value de contacts directs avec nous pour mettre en avant ce que fait la plateforme.

J'imagine que du coup, ils ont accès à l'info en primeur. Ils ont accès aussi peut-être via des ONG de taille plus importante à des contacts intéressants, des experts auxquels ils n'auraient peut-être pas accès sans la plateforme. Ils ont une beaucoup plus grande visibilité, ils se font connaître.

Je pense qu'en effet, un collaborateur chez Les Engagés va peut-être plus facilement commencer à lire une newsletter ou quelque chose qui vient du CNCD et qui englobe Solsoc plutôt qu'un plaidoyer uniquement Solsoc qui est considéré comme évidemment très édicté politiquement.

C'est essentiel que la société civile se regroupe en plateforme. Et justement, en plus, la légitimité du CNCD, c'est le fait que ce soit pas organisé uniquement par piliers.

Sur ce dossier-là, oui, ça leur a donné une force de frappe, une profondeur d'analyse qui était supérieure. Je pense qu'ils avaient un beau réseau d'expertises sur laquelle on pouvait s'appuyer. Ils avaient un mémorandum solide, toute une équipe qui avait travaillé là-dessus. C'est intéressant parce que ça aide le dossier, en l'occurrence. Est-ce que ça les aide comme organisation elle-même ? Je ne sais pas, mais en tout cas sur le dossier qui porte, ça aide. Plusieurs piliers sont représentés là-bas, donc nous aussi, ça nous oblige au Parlement à travailler et à dépasser les logiques partisans.

Je travaille évidemment avec toute une série de plateformes en matière sociale, en matière d'environnement, en matière de santé. Donc, même si je ne vois pas Solsoc directement, je pense que Solsoc est aussi membre de plateformes européennes et/ou, voire internationales.

Et par rapport à l'idée politique que l'on peut avoir, on se rend compte qu'en travaillant avec la société civile, ils nous préviennent à l'avance des obstacles que l'on va rencontrer, mais surtout la manière dont on peut les contourner ou en tout cas ne pas offrir aux adversaires l'occasion de nous torpiller. Or, on était dans un gouvernement, mais il y avait quand même beaucoup d'adversaires. J'ai trouvé que ce travail était remarquable de la part du secteur associatif et de la société civile, mais très formateur pour le député que j'étais. C'était vraiment une forme de win-win. En plus, c'était un groupe national, ce n'était pas uniquement francophone, c'était avec les représentants de la société civile flamande. Ça, c'était pour moi, vraiment, j'étais très heureux d'avoir pu travailler comme ça.

C'est évidemment, avec Solsoc, Solsoc fait partie de ce qu'on appelle l'Action commune, c'est-à-dire le Parti socialiste, le Syndicat socialiste, les mutualités sociales et Solsoc, qui est l'interlocuteur socialiste en matière de coopération, développement au sens large. C'est clair qu'avec eux, on a une relation privilégiée, c'est normal. C'est la même famille, ce sont les mêmes combats, c'est les mêmes envies, les mêmes ambitions. Mais cela étant dit, sur certains points, on peut, comme socialiste, avoir une relation privilégiée avec Solsoc et travailler, je vais dire, en confiance absolue, mais ça n'enlève rien la richesse de travailler en plateforme que du contraire, parce que là, il y a une diversité d'opinions, il y a une diversité d'analyses, même si l'esprit reste toujours le même.

Non, c'est difficile pour moi d'individualiser Solsoc sur ce dossier-là. Je ne sais pas qu'ils ont des contacts privilégiés avec des réseaux partenaires en Amérique du Sud. Ils peuvent s'appuyer sur cette expertise-là. Ils ont fait aussi un travail... Une brochure qui était bien faite avec des cas très concrets, des bananes, par exemple. Il y avait deux ou trois produits comme ça pour montrer très bien l'enjeu. Mais effectivement, sur ce dossier-là, j'ai rencontré directement la plateforme. Il y avait déjà eux tout un travail pour arriver à une position qui était commune, donc c'était difficile d'individualiser vraiment le travail de Solsoc par rapport à la plateforme.

Donc moi, je trouve que oui, c'est bien de travailler avec Solsoc et c'est bien qu'on peut s'appuyer sur leur expertise avec leurs partenaires, etc, ce qu'ils font sur le terrain. Mais le travail de plaidoyer général dans les cénacles plus larges est tout aussi important.

Oui, à nouveau, je crois qu'ils ont tout intérêt à le faire. Ça ne simplifie pas toujours le travail. Quand on était sur le dossier devoir de vigilance. Je crois que c'était assez particulier. Tout le monde autour de la table aurait envie de le porter. Toutes les ONG, tous les syndicats étaient d'accord, mais parfois, on a l'impression qu'on tire un peu la couverture à soi et qu'il y a un peu de méfiance mutuelle.

Il y a évidemment à ACODEV, où il n'y a pas de plaidoyer puisqu'on sait que les humanitaires y sont, mais c'est tout le volet plutôt institutionnel. Et sinon, il y a des regroupements qui se font aujourd'hui avec d'autres organisations, on va dire, de notre pilier socialiste, que ce soit effectivement IFSI, que ce soit évidemment l'homologue néerlandophone avec FOS, mais aussi, pour le moment, il y a effectivement un travail de réseautage et plus peut-être demain, si affinités et en particulier vu les besoins de rationalisation qui vont s'imposer dans le secteur.

Recommandations

Je ne sais pas s'ils avaient un peu plus de liens avec les experts. Peut-être plus de liens avec des experts. Ça pourrait être utile. Je trouve qu'ils avaient un peu une plateforme ou juste un listing avec des experts. Parce que c'est vrai que nous, c'est quelque chose qu'on recherche assez régulièrement.

Ordre du jour, quelqu'un prend des notes, on s'en tient au timing préétabli. Ça, c'est des trucs...

Je ne sais pas, suggérer éventuellement l'idée d'envisager réduire leur zone d'action. Après, oui, c'est vrai que nous, typiquement, l'Amérique latine, c'est moins notre zone d'attention.

Je pense que ça, après, c'est aussi la responsabilité de Solsoc. Ils peuvent prendre les devants, ils peuvent être à l'initiative de certaines rencontres. Pourquoi pas organiser des rencontres bimensuelles ou mensuelles dans leurs locaux ? Je pense que les parlementaires sont demandeurs comme ça. Ça peut être une réunion mensuelle une fois par mois, une rencontre où on fait le point et où d'autres personnes externes sont invitées aussi.

En fait, le problème que j'ai, c'est aussi, on concentre tout sur le Parlement Fédéral alors que les régions, elles sont aussi compétentes. Même, il y a tout le commerce international aussi qui transite par les régions. Donc, franchement, il ne faut pas oublier les régions, les entités fédérées.

Non, moi, je dirais simplement qu'ils doivent arrêter d'être aussi modestes. Vraiment. Mais c'est vrai, je pense qu'ils font un travail remarquable, mais si je peux dire, ils ne communiquent pas assez là-dessus. Ils ont l'impression de se considérer comme des petits acteurs parmi les grands acteurs et je trouve que non, ils sont essentiels et ils ont une expertise bien à eux.

En fait, moi, je crois qu'ils doivent continuer leur plaidoyer, le faire savoir, le mieux communiquer et surtout expliquer aux Belges en quoi c'est utile la coopération-développement, en quoi c'est utile tout le travail qu'ils font sur place.

Ils doivent plus dénoncer les coupes et donner les exemples précis où leur travail va être mis à mal par ces groupes. Et puis, ils doivent expliquer aux Belges lambda, c'est quoi la coopération au développement. Et même aux Africains, parce que certains Africains, surtout les jeunes, pensent que la coopération au développement, c'est du néo-paternalisme, c'est l'ancien colon qui essaye de faire, mais non, que c'est vraiment au service des populations locales, que c'est super bienveillant, que c'est du win-win, parce que nous, on y gagne et les populations locales aussi y gagnent.

Donc, il faut pouvoir faire un petit répertoire, un petit réseau un petit groupe, quitte à faire un groupe WhatsApp où on diffuse des informations. Donc, ça ne coûte rien de le faire, c'est facile. Donc, ce type d'initiatives, je trouve que ce serait chouette.

Ce qui fonctionne je trouve toujours très bien, ce sont les contacts avec les partenaires internationaux. Quand ils viennent ici, d'avoir effectivement un échange, des contacts. Donc, c'est bien de le faire vers des politiques comme moi, mais c'est encore mieux, je pense, de le faire vers des militants, des personnes impliquées. Et c'est valorisant pour les deux, enfin, pour les trois parties, c'est-à-dire c'est valorisant pour Solsoc qui montre ses partenariats, c'est valorisant, effectivement, pour les partenaires qui bénéficient aussi de visibilité et des échanges. Et c'est valorisant aussi pour les jeunes, des militants ou des non militants qui, effectivement, se sentent aussi peut-être plus impliqués.

Si j'avais une critique, une suggestion, je veux dire, positive à formuler, c'est encore d'accentuer ce travail de plaidoyer et de ne pas hésiter, je ne vais pas dire à nous harceler. Et donc, je pense que Solsoc peut encore améliorer son plaidoyer en nous faisant des propositions mission en revenant.

oOo